

---

# **Classification internationale pour les normes**

---

## **Table des matières**

<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
Objectifs de l'ICS.....	3
Description de l'ICS.....	3
Comment utiliser l'ICS.....	5
Mise à jour de l'ICS.....	11
Comment utiliser l'index de l'ICS.....	12
Liste des domaines de l'ICS.....	13
<b>Table systématique des domaines, groupes et sous- groupes .....</b>	<b>15</b>
<b>Index de l'ICS .....</b>	<b>65</b>

Classification internationale pour les normes, 2005  
Sixième édition  
ISBN 92-67-20405-X

© Organisation internationale de normalisation  
Imprimé en Suisse

---

# Introduction

---

## 1 Objectifs de l'ICS

**1.1** L'ICS (Classification internationale pour les normes) est destinée à servir de structure pour les catalogues internationaux, régionaux ou nationaux de normes et de documents normatifs et de base pour les systèmes d'abonnement de normes internationales, régionales et nationales. Elle peut être aussi utilisée pour le classement des normes et des documents normatifs dans les bases de données, les bibliothèques, etc.

**1.2** L'ICS devrait faciliter l'harmonisation des outils d'information et d'abonnement tels que les catalogues, les listes sélectives, les bibliographies, les bases de données sur support magnétique ou optique et par conséquent promouvoir la diffusion mondiale des normes internationales, régionales ou nationales et des autres documents normatifs.

## 2 Description de l'ICS

**2.1** Dans le cadre de ce document, le terme général de "norme" s'applique à tous les documents normatifs internationaux, régionaux et nationaux, tels que normes, rapports techniques, profils normalisés, spécifications techniques, réglementations techniques, guides, codes de bonnes pratiques, évaluations des orientations technologiques, etc. et à leurs projets.

**2.2** L'ICS est une classification hiérarchique constituée de trois niveaux.

**2.3** Le niveau 1 couvre 40 domaines de normalisation, par exemple: véhicules routiers, agriculture, métallurgie. Chaque domaine est identifié par deux chiffres, par exemple:

43 VÉHICULES ROUTIERS

**2.4** Les domaines sont subdivisés en 392 groupes (niveau 2). Le code d'un groupe est constitué par le code du domaine suivi d'un point et d'un nombre à trois chiffres, par exemple:

43.040 *Systèmes automobiles*

**2.5** 144 des 392 groupes sont eux-mêmes subdivisés en 909 sous-groupes (niveau 3). Le code d'un sous-groupe est constitué par le code du groupe, suivi d'un point et d'un nombre à deux chiffres, par exemple:

43.040.20 *Dispositifs d'éclairage, de signalisation et d'avertissement*

**2.6** Un certain nombre de titres de groupes et de sous-groupes sont suivis de notes d'application et/ou de notes de renvoi, indiquées par des astérisques et imprimées en italiques. Une note d'application, en règle générale, répertorie les sujets couverts par un groupe ou un sous-groupe donné ou définit le sujet d'un groupe ou d'un sous-groupe donné. Une note de renvoi, à l'intérieur d'un groupe ou sous-groupe, se réfère à un sujet couvert par un autre groupe ou sous-groupe.

**2.7** Tous les groupes divisés en sous-groupes contiennent, à de rares exceptions, un sous-groupe qui couvre l'ensemble du sujet couvert par le groupe correspondant. Les codes de ces sous-groupes généraux se terminent par ".01". Par exemple, le groupe

07.100 *Microbiologie*

contient un premier sous-groupe

07.100.01 *Microbiologie en général*

qui comprendra les normes couvrant le domaine de la microbiologie en général, par exemple la norme

ISO 7954:1987, *Microbiologie – Directives générale pour le dénombrement des levures et moisissures – Technique par comptage des colonies à 25 degrés C*

tandis que des normes traitant de microbiologie médicale, de microbiologie de l'eau ou de microbiologie alimentaire devront être respectivement incluses dans leurs sous-groupes respectifs, à savoir: 07.100.10, 07.100.20 ou 07.100.30.

**2.8** La plupart des groupes divisés en sous-groupes contiennent un sous-groupe dont le code se termine par ".99". Ces sous-groupes contiennent les normes traitant de sujets qui ne correspondent ni aux sujets des sous-groupes généraux ni aux sujets des sous-groupes spécifiques des groupes respectifs. Par exemple, la norme

ISO 10945:1994, *Transmissions hydrauliques – Accumulateurs hydropneumatiques – Dimensions des orifices gaz*

ne correspond ni au sujet spécifique du sous-groupe

23.100.01 *Transmission hydrauliques et pneumatiques en général*

ni au sujet spécifique des sous-groupes

23.100.10 *Pompes et moteurs*

23.100.20 *Vérins*

23.100.40 *Tuyauterie et raccords*

23.100.50 *Organes de commande*

23.100.60 *Filtres, dispositifs d'étanchéité et contamination des fluides*

Dans ce cas, la norme devra figurer dans le sous-groupe

23.100.99 *Autres éléments pour transmissions hydrauliques et pneumatiques*

La règle ci-dessus ne s'applique pas dans l'ICS si toutes les normes relatives à un groupe peuvent être incluses, soit dans le sous-groupe général, soit dans les sous-groupes spécifiques. Par exemple, le groupe

21.100 *Paliers et roulements*

contient le sous-groupe général

21.100.01 *Paliers et roulements en général*

et les sous-groupes spécifiques

21.100.10 *Paliers lisses*

21.100.20 *Roulements*

Le groupe ne contient pas un sous-groupe

21.100.99 *Autres paliers et roulements*

car tous les paliers et roulements appartiennent soit à la famille des paliers lisses, soit à la famille des roulements.

### 3 Comment utiliser l'ICS

**3.1** On doit utiliser la dernière version de l'ICS avec ses mises à jour éventuelles pour indexer les normes et autres documents normatifs, ainsi que leurs projets. Avant d'indexer des normes pour la première fois, l'indexeur doit étudier avec attention les règles et la structure de l'ICS.

**3.2** On doit classer les normes selon leur sujet. L'indexeur doit identifier tout d'abord le domaine approprié pour un sujet donné, puis rechercher l'indice correspondant au groupe approprié puis au sous-groupe si le groupe est subdivisé. Par exemple, la norme

ISO 3412:1992, *Véhicules routiers – Bougies d'allumage blindées et étanches et leurs connexions – Types 1A et 1B*

appartient au domaine

43 *Véhicules routiers*

Le groupe approprié dans le domaine est le suivant

43.060 *Moteurs à combustion interne pour véhicules routiers*

et le sous-groupe approprié est

43.060.50 *Équipement électrique. Systèmes de commande*

Si le champ d'application d'une norme n'est pas clair, les indexeurs devront prendre en compte les domaines d'activité des comités techniques, sous-comités et groupes de travail responsables de la réalisation de la norme.

**3.3** L'index alphabétique de l'ICS peut être utilisé comme un outil supplémentaire pour identifier le domaine, groupe ou sous-groupe approprié, mais les informations trouvées dans l'index devront être soigneusement vérifiées à partir de la table systématique car seule cette dernière contient l'ensemble des informations relatives à la numérotation d'un groupe, telles que son titre, le domaine auquel il appartient, la subdivision en sous-groupes, parfois une note d'application ou une note de renvoi montrant ses relations avec d'autres groupes ou sous-groupes. Sinon des erreurs d'indexation peuvent se produire.

**3.4** Il est préférable d'utiliser tous les niveaux disponibles pour classer une norme donnée. Par exemple, les normes

ISO 5358:1992, *Appareils d'anesthésie utilisés chez l'être humain*  
ISO 7864:1993, *Aiguilles hypodermiques stériles, non réutilisables*  
ISO 7740:1985, *Instruments chirurgicaux – Bistouris à lames détachables – Dimensions d'assemblage*

devront être classées respectivement dans les sous-groupes 11.040.10, 11.040.25 et 11.040.30 (niveau 3). Il n'est pas recommandé d'attribuer le code 11.040 (niveau 2) aux normes ci-dessus, car cela peut créer des difficultés lors de l'échange de données sur l'ICS entre bases de données, et entraver la mise en oeuvre de l'ICS dans les systèmes d'information multinationaux.

**3.5** Les normes classées selon cette classification peuvent être indexées par plusieurs groupes ou sous-groupes. Par exemple, la norme

ISO 7686:1992,  *Tubes et raccords en matières plastiques – Opacité – Méthode d'essai*

doit se retrouver sous les deux sous-groupes

23.040.20 *Canalisations en matières plastiques*  
23.040.45 *Raccords en matières plastiques*

De même la norme

ISO 8159:1987, *Textiles – Morphologie des fibres et fils – Vocabulaire*

doit être incluse dans les trois sous-groupes

01.040.59 *Industrie textile et technologie du cuir (Vocabulaires)*  
59.060.01 *Fibres textiles en général*  
59.080.20 *Fils textiles*

Cependant il est conseillé d'éviter d'attribuer plus de quatre codes à un seul document.

**3.6** Les normes incluses dans les groupes

01.040 *Vocabulaires*  
01.060 *Grandeurs et unités*  
01.070 *Codification par couleurs*  
01.075 *Symboles littéraux*

et les sous-groupes

01.080.20 *Symboles graphiques utilisés sur des équipements spécifiques*  
01.080.30 *Symboles graphique utilisés dans les dessins, schémas, plans, cartes de construction mécanique et de bâtiment et dans la documentation technique des produits s'y rapportant*  
01.080.40 *Symboles graphiques utilisés dans les dessins, diagrammes, tableaux d'électronique et d'électrotechnique et dans la documentation technique des produits s'y rapportant*  
01.080.50 *Symboles graphiques utilisés dans les dessins techniques en technologies de l'information et des télécommunications et dans la documentation technique des produits s'y rapportant*  
17.140.20 *Bruit émis par les machines et matériel*  
17.140.30 *Bruit émis par les moyens de transports*

doivent aussi apparaître sous d'autres groupes ou sous-groupes en fonction de leurs sujets. Par exemple, la norme

ISO 1942-4:1989, *Vocabulaire de l'art dentaire – Partie 4: Matériel dentaire*

doit figurer sous les deux sous-groupes

01.040.11 *Technologies de la santé (Vocabulaires)*  
11.060.20 *Instruments et matériel dentaires*

De même la norme

ISO 6405-1:2004, *Engins de terrassement – Symboles pour les commandes de l'opérateur et autres indications – Partie 1: Symboles communs*

doit figurer à la fois sous le sous-groupe

01.080.20 *Symboles graphiques utilisés sur des équipements spécifiques*

et sous le groupe

53.100 *Engins de terrassement*

**3.7** Une norme qui, pour les besoins particuliers de sa compréhension, contient des définitions ne doit pas être classée dans le groupe

01.040 *Vocabulaires*

**3.8** Les amendements, addenda et corrigenda techniques à une norme doivent avoir le même code que la norme elle-même.

**3.9** Les normes pour les systèmes, composants et pièces détachées et les matériaux utilisés pour des équipements, machines ou installations spécifiques doivent être classées dans les groupes et sous-groupes respectifs contenant les normes pour l'équipement, les machines ou les installations correspondantes, si l'ICS ne comprend pas de groupe ou sous-groupe spécialement désignés pour classer les systèmes, composants, pièces détachées et matériaux. Par exemple, la norme

ISO 5696:1984, *Véhicules agricoles remorqués – Freins et dispositifs de freinage – Méthode d'essai de laboratoire*

devra figurer dans le sous-groupe

65.060.10 *Tracteurs agricoles et remorques*

car l'ICS ne contient pas de groupe ou sous-groupe pour les systèmes de freinage des machines agricoles, tandis que la norme

ISO 4251-1:1998, *Pneumatiques (série à marquage "ply rating") et jantes pour tracteurs et machines agricoles – Partie 1: Désignation et cotes des pneumatiques*

devra figurer dans le sous-groupe

83.160.30 *Pneumatiques pour machines agricoles*

**3.10** Lorsqu'un groupe est divisé en sous-groupes, seule la classification des sous-groupes doit être attribuée aux normes. Par exemple, la norme

ISO 4254-1:1989, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers – Dispositifs techniques permettant d'assurer la sécurité – Partie 1: Généralités*

devra figurer sous le titre du sous-groupe

65.060.01 *Machines et matériel à usage agricole en général*

et non sous le titre du groupe

65.060 *Machines, instruments et matériel à usage agricole*

**3.11** Si le sujet d'une norme couvre deux ou plus de deux sous-groupes dans un groupe qui contient seulement ces sous-groupes plus les sous-groupes terminés par ".01" et/ou ".99", c'est à dire que le sujet couvre tous les sous-groupes spécifiques, cette norme devra figurer dans le sous-groupe se terminant par ".01". Par exemple, la norme

ISO 4829-1:1986, *Aciers et fontes – Dosage du silicium total – Méthode spectrophotométrique au molybdosilicate réduit – Partie 1: Teneurs en silicium entre 0,05 et 1,0 %*

devra figurer dans le sous-groupe

77.080.01 *Métaux ferreux en général*

et non dans les sous-groupes

77.080.10 *Fontes*

77.080.20 *Aciers*

car les métaux ferreux regroupent l'ensemble des fontes et aciers.

De même, la norme

ISO 6632:1981, *Fruits et légumes et produits dérivés - Détermination de l'acidité volatile*

sera classée sous le titre du sous-groupe

67.080.01 *Fruits et légumes et produits dérivés en général*

et non sous le titre des sous-groupes

67.080.10 *Fruits et produits dérivés*

67.080.20 *Légumes et produits dérivés*

car le groupe

67.080 *Fruits et légumes*

ne contient que les sous-groupes

67.080.01 *Fruits et légumes et produits dérivés en général*

67.080.10 *Fruits et produits dérivés*

67.080.20 *Légumes et produits dérivés*

**3.12** Un sous-groupe ou un groupe qui n'a pas de sous-groupes, peut-être ultérieurement divisé par l'utilisateur en différentes unités (niveau 4) ou en nouveaux sous-groupes (niveau 3). Afin de distinguer ces nouvelles subdivisions (unités ou nouveaux sous-groupes) de celles retenues pour la classification, les nouveaux codes doivent être créés en utilisant un trait d'union comme séparateur, suivi d'un nombre à deux chiffres, par exemple le groupe

53.100 *Engins de terrassement*

peut être ultérieurement subdivisé par un utilisateur en six unités

53.100-01 *Engins de terrassement en général*  
53.100-10 *Tracteurs*  
53.100-20 *Excavatrices*  
53.100-30 *Pelleteuses*  
53.100-40 *Niveleuses*  
53.100-99 *Autres engins de terrassement*

Cependant de telles subdivisions devront être utilisées de façon très restrictive voire évitées si possible. La meilleure solution est de soumettre la question au Secrétariat Central de l'ISO qui est responsable de tenir à jour et de développer l'ICS.

**3.13** Un point virgule devra être utilisé pour séparer les codes sur la version papier des documents. Pour une meilleure logique dans la présentation, ils devront être mis en ordre croissant, par exemple les codes ICS de la norme ISO 8159:1987 seront indiqués de la façon suivante: ICS 01.040.59; 59.060.01; 59.080.20.

On utilisera, pour les échanges de données, les règles édictées dans la deuxième édition (1998) du *Manuel ISONET*.

### **3.14** Les domaines

21 *SYSTÈMES ET COMPOSANTS MÉCANIQUES À USAGE GÉNÉRAL*  
23 *FLUIDIQUE ET COMPOSANTS À USAGE GÉNÉRAL*

de même que les domaines et les groupes qui contiennent une note d'application indiquant que ce groupe contient des normes à usage général, par exemple

13.110 *Sécurité des machines et appareils*  
*\*Ce groupe n'inclut que les normes à usage général*

ne doivent contenir que les normes à usage général qui peuvent être utilisées par différentes industries. Par exemple, la norme

ISO 10317:1992, *Roulements – Roulements métriques à rouleaux coniques – Système de désignation*

qui peut être mise en oeuvre dans différentes industries, doit figurer dans le sous-groupe

21.100.20 *Roulements*

tandis que les normes

ISO 6045:1987, *Construction navale et structures maritimes – Supports de vit de mulet pour mâts de charge – Assemblages et éléments constitutifs*

et

ISO 14204:1998, *Aéronautique et espace - Roulements pour structures d'aéronef : roulements rigides, à deux rangées de billes, série de diamètres O - Série métrique*

qui s'appliquent à des industries spécifiques, devront figurer respectivement dans les sous-groupes correspondant à ces industries, à savoir

47.020.40 *Appareils de levage et de manutention du fret*

et

49.035 *Composants pour la construction aéronautique*

La norme

ISO 1167:1996,  *Tubes en matières thermoplastiques pour le transport de fluides - Résistance à la pression interne - Méthode d'essai*

qui s'applique à des usages généraux et peut être utilisée par différentes branches de l'industrie, doit être mise dans le sous-groupe

23.040.20 *Canalisations en matière plastique*

alors que la norme

ISO 4437:1997, *Canalisations entérées en polyéthylène (PE) pour réseaux de distribution de combustibles gazeux - Série métrique - Spécifications*

qui fixe expressément comme domaine d'application le transport de gaz naturel, sera mise respectivement dans le sous-groupe traitant de cet usage spécifique (du point de vue de l'utilisateur du produit) et dans le groupe se rapportant au type de produit (du point de vue du fabricant du produit), à savoir

75.200 *Équipement de transport des produits pétroliers et du gaz naturel*

et

83.140.30  *Tubes et raccords en matière plastique à usage autre que hydrique*

La norme

ISO/TR 12100-2:2003, *Sécurité des machines – Notions fondamentales, principes généraux de conception – Partie 2: Principes techniques*

figurera dans le groupe

13.110 *Sécurité des machines et appareils*

tandis que la norme

ISO 4254-1:1989, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers – Dispositifs techniques permettant d'assurer la sécurité – Partie 1: Généralités*

ne devra pas figurer dans le groupe ci-dessus car elle s'applique à un type particulier d'industrie, le secteur du matériel agricole; la norme figurera dans le sous-groupe

65.060.01 *Machines et matériel à usage agricole en général*

**3.15** Si un groupe ou un sous-groupe a une note de renvoi vers un autre groupe ou sous-groupe, les normes relatives au sujet indiqué dans la note de renvoi devront être classées dans le groupe ou sous-groupe objet du renvoi. Par exemple, le groupe

81.060.20 *Produits en céramique*

contient la note de renvoi suivante

*\*Céramiques sanitaires, voir 91.140.70*

par conséquent, les normes concernant les céramiques sanitaires seront classées dans le sous-groupe

91.140.70 *Installations sanitaires*

et non dans le groupe

81.060.20 *Produits en céramique*

**3.16** Si une norme internationale est adoptée en tant que norme nationale ou régionale, la norme nationale ou régionale doit reprendre le(les) code(s) ICS attribué(s) à la norme internationale. De même si une norme régionale est adoptée en tant que norme nationale, cette dernière doit reprendre le(les) code(s) attribué(s) à la norme régionale.

**3.17** En règle générale, pour assurer une meilleure homogénéité de l'indexation au plan mondial, les indexeurs devraient s'inspirer de la pratique en matière d'attribution des codes ICS donnés aux normes internationales (en premier lieu) et aux normes régionales.

**3.18** Les erreurs d'indexation identifiées dues à une mauvaise attribution de codes ICS, transpositions de chiffres dans les codes ICS, erreurs typographiques, etc. doivent être signalées à l'organisation concernée.

## **4 Mise à jour de l'ICS**

**4.1** La classification est actualisée en fonction des besoins. Tout utilisateur peut soumettre des propositions de modifications ou d'additions concernant l'ICS. De telles propositions doivent être envoyées au Secrétariat Central de l'ISO à l'adresse suivante:

1, rue de Varembé	Tel.	+ 41 22 749 01 11
Case postale 56	Fax	+ 41 22 749 01 55
CH-1211 GENÈVE 20	E-mail:	central@iso.org

**4.2** Toutes les propositions seront prises en considération et leurs auteurs seront informés de la suite à donner.

## 5 Comment utiliser l'index de l'ICS

**5.1** L'index de l'ICS est présenté sous forme de *Mots clés dans le contexte* (KWIC). Les titres de tous les domaines/groupes/sous-groupes, notes d'application et notes de référence (lorsqu'ils ne répètent pas les titres de domaines/groupes/sous-groupes correspondants) apparaissent pour chaque terme (mots clés) qu'ils renferment, à l'exception des mots non critiques. Il s'agit des mots qui ne sont pas pertinents pour la recherche. Ceux-ci sont les prépositions et des mots tels que "et", "quelque", "autres", "tout", "dispositif", "norme", "désignation", "échantillonnage", etc.

**5.2** Les mots clés (imprimés en caractères gras) sont disposés par ordre alphabétique en une seule colonne sur toute la page.

**5.3** Les mots clés sont séparés de leurs titres par un signe (·).

**5.4** Le code des domaines/groupes/sous-groupes est indiqué à la colonne de gauche. En fonction de leur numéro, les domaines/groupes/sous-groupes correspondants sont faciles à identifier dans la table systématique des domaines, groupes et sous-groupes.

## 6 Liste des domaines de l'ICS

	Page
01 GÉNÉRALITÉS. TERMINOLOGIE. NORMALISATION. DOCUMENTATION....	17
03 SERVICES. ORGANISATION DE L'ENTREPRISE. GESTION ET QUALITÉ. ADMINISTRATION. TRANSPORT. SOCIOLOGIE .....	19
07 MATHÉMATIQUES. SCIENCES NATURELLES .....	20
11 TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ.....	21
13 ENVIRONNEMENT. PROTECTION DE LA SANTÉ. SÉCURITÉ .....	23
17 MÉTROLOGIE ET MESURAGE. PHÉNOMÈNES PHYSIQUES .....	26
19 ESSAIS .....	27
21 SYSTÈMES ET COMPOSANTS MÉCANIQUES À USAGE GÉNÉRAL.....	28
23 FLUIDIQUE ET COMPOSANTS À USAGE GÉNÉRAL .....	29
25 TECHNIQUES DE FABRICATION.....	30
27 INGÉNIERIE DE L'ÉNERGIE ET DE LA TRANSMISSION DE LA CHALEUR ..	32
29 ÉLECTROTECHNIQUE .....	33
31 ÉLECTRONIQUE .....	35
33 TÉLÉCOMMUNICATIONS. TECHNIQUE AUDIO ET VIDÉO.....	36
35 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. MACHINES DE BUREAU .....	38
37 TECHNOLOGIE DE L'IMAGE .....	40
39 MÉCANIQUE DE PRÉCISION. BIJOUTERIE .....	41
43 VÉHICULES ROUTIERS .....	41
45 CHEMINS DE FER.....	43
47 CONSTRUCTION NAVALE ET STRUCTURES MARITIMES.....	43
49 AÉRONAUTIQUE ET ESPACE.....	44
53 MATÉRIEL DE MANUTENTION DES MATÉRIAUX .....	45
55 EMBALLAGE ET DISTRIBUTION DES MARCHANDISES.....	46
59 INDUSTRIE TEXTILE ET TECHNOLOGIE DU CUIR .....	47
61 INDUSTRIE DU VÊTEMENT .....	48
65 AGRICULTURE.....	48
67 TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE .....	50
71 GÉNIE CHIMIQUE .....	51
73 MINES ET MINÉRAIS .....	52
75 INDUSTRIE DU PÉTROLE ET TECHNOLOGIES ASSOCIÉES.....	53
77 MÉTALLURGIE .....	54
79 TECHNOLOGIE DU BOIS .....	56
81 INDUSTRIES DU VERRE ET DE LA CÉRAMIQUE.....	56
83 INDUSTRIE DES ÉLASTOMÈRES ET DES PLASTIQUES .....	57
85 TECHNOLOGIE DU PAPIER .....	58
87 INDUSTRIES DES PEINTURES ET DES COULEURS .....	58
91 BÂTIMENT ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION .....	59
93 GÉNIE CIVIL .....	61
95 GÉNIE MILITAIRE.....	62
97 ÉQUIPEMENT MÉNAGER ET COMMERCIAL. LOISIRS. SPORTS .....	62
99 (Sans titre).....	64



---

## **Table systématique des domaines, groupes et sous-groupes**

---



---

## 01 GÉNÉRALITÉS. TERMINOLOGIE. NORMALISATION. DOCUMENTATION

---

### 01.020 Terminologie (principes et coordination)

*\*Y compris terminographie*

### 01.040 Vocabulaires

*\*Les normes incluses dans ce groupe doivent également être incluses dans les autres groupes et/ou sous-groupes correspondant à leur sujet*

- 01.040.01 Généralités. Terminologie. Normalisation. Documentation (Vocabulaires)
- 01.040.03 Services. Organisation de l'entreprise. Gestion et qualité. Administration. Transport. Sociologie. (Vocabulaires)
- 01.040.07 Mathématiques. Sciences naturelles (Vocabulaires)
- 01.040.11 Technologies de la santé (Vocabulaires)
- 01.040.13 Environnement. Protection de la santé. Sécurité (Vocabulaires)
- 01.040.17 Métrologie et mesurage. Phénomènes physiques (Vocabulaires)
- 01.040.19 Essais (Vocabulaires)
- 01.040.21 Systèmes et composants mécaniques à usage général (Vocabulaires)
- 01.040.23 Fluidique et composants à usage général (Vocabulaires)
- 01.040.25 Techniques de fabrication (Vocabulaires)
- 01.040.27 Ingénierie de l'énergie et de la transmission de la chaleur (Vocabulaires)
- 01.040.29 Électrotechnique (Vocabulaires)
- 01.040.31 Électronique (Vocabulaires)
- 01.040.33 Télécommunications. Techniques audio et vidéo (Vocabulaires)
- 01.040.35 Technologies de l'information. Machines de bureau (Vocabulaires)
- 01.040.37 Technologie de l'image (Vocabulaires)
- 01.040.39 Mécanique de précision. Bijouterie (Vocabulaires)
- 01.040.43 Véhicules routiers (Vocabulaires)
- 01.040.45 Chemins de fer (Vocabulaires)
- 01.040.47 Construction navale et structure maritimes (Vocabulaires)
- 01.040.49 Aéronautique et espace (Vocabulaires)
- 01.040.53 Matériel de manutention des matériaux (Vocabulaires)
- 01.040.55 Emballage et distribution des marchandises (Vocabulaires)
- 01.040.59 Industrie textile et technologie du cuir (Vocabulaires)
- 01.040.61 Industrie du vêtement (Vocabulaires)
- 01.040.65 Agriculture (Vocabulaires)
- 01.040.67 Technologie alimentaire (Vocabulaires)
- 01.040.71 Génie chimique (Vocabulaires)
- 01.040.73 Mines et minerais (Vocabulaires)
- 01.040.75 Industrie du pétrole et technologies associées (Vocabulaires)
- 01.040.77 Métallurgie (Vocabulaires)
- 01.040.79 Technologie du bois (Vocabulaires)
- 01.040.81 Industries du verre et de la céramique (Vocabulaires)
- 01.040.83 Industries des élastomères et des plastiques (Vocabulaires)
- 01.040.85 Technologie du papier (Vocabulaires)
- 01.040.87 Industries des peintures et des couleurs (Vocabulaires)
- 01.040.91 Bâtiment et matériaux de construction (Vocabulaires)
- 01.040.93 Génie civil (Vocabulaires)
- 01.040.95 Génie militaire (Vocabulaires)
- 01.040.97 Équipement ménager et commercial. Loisirs. Sports (Vocabulaires)

- 01.060 Grandeurs et unités**  
*\*Les normes incluses dans ce groupe doivent également être incluses dans les autres groupes et/ou sous-groupes correspondant à leur sujet*
- 01.070 Codification par couleurs**  
*\*Les normes incluses dans ce groupe doivent également être incluses dans les autres groupes et/ou sous-groupes correspondant à leur sujet*
- 01.075 Symboles littéraux**  
*\*Les normes incluses dans ce groupe doivent également être incluses dans les autres groupes et/ou sous-groupes correspondant à leur sujet*
- 01.080 Symboles graphiques**
- 01.080.01 Symboles graphiques en général
- 01.080.10 Symboles graphiques destinés à l'information du public
- 01.080.20 Symboles graphiques utilisés sur des équipements spécifiques  
*\*Les normes incluses dans ce groupe doivent également être incluses dans les autres groupes et/ou sous-groupes correspondant à leur sujet*
- 01.080.30 Symboles graphiques utilisés dans les dessins, schémas, plans, cartes de construction mécanique et de bâtiment et dans la documentation technique des produits s'y rapportant  
*\*Les normes incluses dans ce groupe doivent également être incluses dans les autres groupes et/ou sous-groupes correspondant à leur sujet*
- 01.080.40 Symboles graphiques utilisés dans les dessins, diagrammes, tableaux d'électronique et d'électrotechnique et dans la documentation technique des produits s'y rapportant  
*\*Les normes incluses dans ce groupe doivent également être incluses dans les autres groupes et/ou sous-groupes correspondant à leur sujet*
- 01.080.50 Symboles graphiques utilisés dans les dessins techniques en technologies de l'information et de télécommunications et dans la documentation technique des produits s'y rapportant  
*\*Les normes incluses dans ce groupe doivent également être incluses dans les autres groupes et/ou sous-groupes correspondant à leur sujet*
- 01.080.99 Autres symboles graphiques
- 01.100 Dessins techniques**  
*\*Symboles graphiques destinés aux dessins techniques, voir 01.080.30*  
*\*Dessin assisté par ordinateur, voir 35.240.10*
- 01.100.01 Dessins techniques en général
- 01.100.20 Dessins de construction mécanique
- 01.100.25 Dessins d'électronique et d'électrotechnique  
*\*Y compris les diagrammes et les schémas électriques*
- 01.100.27 Dessins utilisés dans les domaines des télécommunications et du traitement de l'information
- 01.100.30 Dessins de bâtiment  
*\*Y compris dessins de génie civil*
- 01.100.40 Matériel de dessin
- 01.100.99 Autres normes relatives aux dessins techniques
- 01.110 Documentation technique des produits**  
*\*Y compris les règles pour la préparation des guides d'utilisateurs, manuels, spécifications techniques des produits, etc.*
- 01.120 Normalisation. Règles générales**  
*\*Y compris les règles pour la préparation des catalogues de normes et la gestion des documents techniques*

- 01.140 Sciences de l'information. Édition**  
*\*Applications des technologies de l'information en information, documentation et édition, voir 35.240.30*
- 01.140.10 Règles d'écriture et translittération  
*\*Jeux de caractères codés pour les échanges bibliographiques, voir 35.040*
- 01.140.20 Sciences de l'information  
*\*Y compris documentation, bibliothéconomie et archivistiques*
- 01.140.30 Documents dans l'administration, le commerce et l'industrie  
*\*Documentation technique des produits, voir 01.110*  
*\*Documents bancaires, voir 03.060*  
*\*Échange de données informatisées (EDI), voir 35.240.60*
- 01.140.40 Édition  
*\*Édition électronique, voir 35.240.30*

**03 SERVICES. ORGANISATION DE L'ENTREPRISE. GESTION ET QUALITÉ. ADMINISTRATION. TRANSPORT. SOCIOLOGIE**

- 03.020 Sociologie. Démographie**
- 03.040 Travail. Emploi**  
*\*Conditions de travail, voir 13.040.30 et 13.180*
- 03.060 Finances. Banque. Systèmes monétaires. Assurance**  
*\*Y compris la gestion de patrimoine*  
*\*Applications des technologies de l'information à la banque, voir 35.240.40*
- 03.080 Services**  
*\*Transport, voir 03.220*  
*\*Services postaux, voir 03.240*
- 03.080.01 Services en général
- 03.080.10 Services industriels  
*\*Y compris maintenance, nettoyage, etc.*
- 03.080.20 Services aux entreprises  
*\*Y compris publicité, communication, etc.*  
*\*Formation et certification du personnel, voir 03.100.30*
- 03.080.30 Services aux consommateurs  
*\*Y compris hôtels, restaurants, laverie, nettoyage, déménagement, pompes funèbres, etc.*  
*\*Service de transport, voir 03.220*  
*\*Information des consommateurs, voir 97.020*
- 03.080.99 Autres services
- 03.100 Organisation et gestion d'entreprise**
- 03.100.01 Organisation et gestion d'entreprise en général  
*\*Y compris les aspects légaux et la gestion du risque*
- 03.100.10 Approvisionnement. Achats. Logistique
- 03.100.20 Commerce. Fonction commerciale. Mercatique  
*\*Commerce en ligne, voir 35.240.60*
- 03.100.30 Gestion des ressources humaines  
*\*Y compris encadrement, formation, qualification et certification du personnel*  
*\*Qualification des soudeurs, voir 25.160.01*
- 03.100.40 Recherche et développement  
*\*Y compris gestion de projet, analyse de la valeur, etc.*
- 03.100.50 Production. Gestion de production
- 03.100.60 Comptabilité
- 03.100.99 Autres normes relatives à l'organisation et à la gestion d'entreprise

- 03.120 Qualité**  
03.120.01 Qualité en général  
*\*Y compris les aspects généraux concernant la fiabilité et la maintenabilité*
- 03.120.10 Management et assurance de la qualité  
03.120.20 Certification des produits et des entreprises. Évaluation de la conformité  
*\*Y compris l'accréditation de laboratoires, l'audit et les programmes d'audit*
- 03.120.30 Application des méthodes statistiques  
03.120.99 Autres normes relatives à la qualité
- 03.140 Brevets. Propriété intellectuelle**
- 03.160 Législation. Administration**  
*\*Y compris les drapeaux et symboles associés (emblèmes) des entités politiques et administratives. Drapeaux militaires, drapeaux d'organisations, etc.*  
*\*Ce groupe n'inclut que les normes à usage général*
- 03.180 Éducation**  
*\*Formation en ligne, voir 35.240.99*
- 03.200 Loisirs. Tourisme**  
*\*Matériel de camping, voir 97.200.30*
- 03.220 Transport**  
*\*Transport de matières dangereuses, voir 13.300*
- 03.220.01 Transport en général  
03.220.20 Transport routier  
*\*Y compris services de transport routier*  
*\*Équipements et installations de régulation du trafic routier, voir 93.080.30*
- 03.220.30 Transport ferroviaire  
*\*Y compris services de transport ferroviaire*  
*\*Équipements et installations de régulation du trafic ferroviaire, voir 93.100*
- 03.220.40 Transport fluvial et maritime  
*\*Y compris services de transport fluvial et maritime*  
*\*Équipements et installations de régulation du trafic fluvial et maritime, voir 93.140*
- 03.220.50 Transport aérien  
*\*Y compris services de transport aérien*  
*\*Équipements et installations de régulation du trafic aérien, voir 93.120*
- 03.220.99 Autres modes de transport
- 03.240 Services postaux**  
*\*Y compris matériel postal, boîtes postales, boîtes à lettres, etc.*
- 

## **07 MATHÉMATIQUES. SCIENCES NATURELLES**

---

- 07.020 Mathématiques**  
*\*Applications des méthodes statistiques à l'assurance qualité, voir 03.120.30*
- 07.030 Physique. Chimie**  
*\*Ce groupe inclut les normes dans les domaines de la physique et de la chimie en tant que sciences fondamentales*  
*\*Physique appliquée, voir 17*  
*\*Génie chimique, voir 71*
- 07.040 Astronomie. Géodésie. Géographie**

- 07.060** **Géologie. Météorologie. Hydrologie**
- 07.080** **Biologie. Botanique. Zoologie**  
*\*Y compris biotechnologie*
- 07.100** **Microbiologie**
- 07.100.01 Microbiologie en général
- 07.100.10 Microbiologie médicale  
*\*Médecine de laboratoire, voir 11.100*
- 07.100.20 Microbiologie de l'eau  
*\*Examen des propriétés biologiques de l'eau, voir 13.060.70*
- 07.100.30 Microbiologie alimentaire  
*\*Y compris la microbiologie des produits d'alimentation animale*  
*\*Produits d'alimentation animale, voir 65.120*  
*\*Méthodes générales d'essai et d'analyse des produits alimentaires, voir 67.050*
- 07.100.99 Autres normes relatives à la microbiologie

## **11 TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ**

- 11.020** **Sciences médicales et équipement de soins médicaux en général**  
*\*Y compris le management de la qualité et de l'environnement en santé*  
*\*Informatique de santé, voir 35.240.80*
- 11.040** **Matériel médical**
- 11.040.01 Matériel médical en général
- 11.040.10 Matériel d'anesthésie, de réanimation et respiratoire  
*\*Y compris installations de gaz médical*
- 11.040.20 Matériel de transfusion, de perfusion et d'injection  
*\*Y compris poches de sang*  
*\*Seringues, aiguilles et cathéters, voir 11.040.25*
- 11.040.25 Seringues, aiguilles et cathéters
- 11.040.30 Instruments et matériaux chirurgicaux  
*\*Y compris pansements, sutures, etc.*
- 11.040.40 Implants chirurgicaux, prothèses et orthèses  
*\*Y compris stimulateurs cardiaques*  
*\*Implants ophtalmiques, voir 11.040.70*
- 11.040.50 Appareils de radiographie  
*\*Y compris matériel radiographique de diagnostic et de thérapie*  
*\*Films radiographiques dentaires, médicaux et industriels, voir 37.040.25*
- 11.040.55 Matériel de diagnostic  
*\*Y compris matériel de surveillance, thermomètres médicaux et matériels connexes*
- 11.040.60 Matériel de thérapie
- 11.040.70 Matériel ophtalmique  
*\*Y compris implants ophtalmiques, lunettes, lentilles de contacts et leurs produits d'entretien*
- 11.040.99 Autres matériels médicaux
- 11.060** **Art dentaire**
- 11.060.01 Art dentaire en général
- 11.060.10 Produits et matériaux dentaires
- 11.060.15 Implants dentaires  
*\*Y compris prothèses dentaires*
- 11.060.20 Instruments et matériel dentaires  
*\*Films radiographiques dentaires, voir 37.040.25*  
*\*Brosses à dents et fils dentaires, voir 97.170*
- 11.060.25 Instruments dentaires

- 11.080 Stérilisation et désinfection**
- 11.080.01 Stérilisation et désinfection en général  
*\*Y compris méthodes de stérilisation, qualité de l'air des salles d'opération, etc.*
- 11.080.10 Matériel de stérilisation et de désinfection
- 11.080.20 Désinfectants et antiseptiques  
*\*Désinfectants à usage industriel et domestique, voir 71.100.35*
- 11.080.30 Emballage stérile
- 11.080.99 Autres normes de stérilisation et de désinfection
- 11.100 Médecine de laboratoire**
- 11.100.01 Médecine de laboratoire en général
- 11.100.10 Systèmes de diagnostic in vitro
- 11.100.20 Évaluation biologique des dispositifs médicaux  
*\*Microbiologie médicale, voir 07.100.10*
- 11.100.30 Analyse du sang et analyse d'urine  
*\*Y compris contrôle du dopage*
- 11.100.99 Autres normes relatives à la médecine de laboratoire
- 11.120 Pharmacie**
- 11.120.01 Pharmacie en général
- 11.120.10 Médicaments  
*\*Y compris ordonnances et plantes médicinales*
- 11.120.20 Pansements et compresses
- 11.120.99 Autres normes relatives à la pharmacie  
*\*Y compris matériel pour l'industrie pharmaceutique*
- 11.140 Équipements des hôpitaux**  
*\*Y compris lits d'hôpitaux, tables d'opération, vêtements médicaux, gants médicaux, récipients pour déchets pointus d'activités de soin, etc.*
- 11.160 Premiers secours**  
*\*Y compris trousse, matériel, installations et transport médical de première urgence*
- 11.180 Aides pour les invalides ou handicapés**  
*\*Y compris aides aux personnes âgées*
- 11.180.01 Aides pour les invalides ou handicapés en général
- 11.180.10 Aides à la marche  
*\*Y compris fauteils roulants, cannes de marche et plate-formes élévatrices pour personnes à mobilité réduite*
- 11.180.15 Aides aux sourds et malentendants
- 11.180.20 Aides aux incontinents et stomisés
- 11.180.30 Aides aux aveugles et malvoyants  
*\*Y compris le Braille*  
*\*Lunettes, lentilles de contact et leurs produits d'entretien, voir 11.040.70*
- 11.180.40 Aides pour boire et manger
- 11.180.99 Autres normes pour les invalides ou handicapés
- 11.200 Contrôle des naissances. Contraceptifs mécaniques**
- 11.220 Médecine vétérinaire**  
*\*Y compris matériel spécifique à la médecine vétérinaire*

---

## 13 ENVIRONNEMENT. PROTECTION DE LA SANTÉ. SÉCURITÉ

---

### 13.020 Protection de l'environnement

- 13.020.01 Environnement et protection de l'environnement en général
- 13.020.10 Management environnemental
  - \*Y compris systèmes de management environnemental (SME), certification et audit*
- 13.020.20 Économie de l'environnement
  - \*Y compris programmes pour un développement durable*
- 13.020.30 Études d'impact environnemental
  - \*Y compris management du risque environnemental*
- 13.020.40 Pollution, maîtrise de la pollution et protection de l'environnement
  - \*Y compris écotoxicologie*
- 13.020.50 Écolabels
- 13.020.60 Cycle de vie des produits
- 13.020.70 Projets environnementaux
- 13.020.99 Autres normes relatives à la protection de l'environnement

### 13.030 Déchets

- \*Les normes concernant les déchets industriels ou agricoles devront être classées dans les sous-groupes en fonction de leur nature*
- 13.030.01 Déchets en général
- 13.030.10 Déchets solides
- 13.030.20 Déchets liquides. Boues
  - \*Assainissement et traitement des eaux usées, voir 13.060.30*
- 13.030.30 Déchets spéciaux
  - \*Y compris déchets radioactifs, déchets hospitaliers, carcasses et autres déchets dangereux*
- 13.030.40 Installations et équipements pour enlèvement et traitement des déchets
  - \*Y compris matériel pour nettoyage des rues, conteneurs à déchets, équipements pour incinération, compactage et stockage des déchets, décharges publiques, etc.*
  - \*Véhicules de collecte des ordures, voir 43.160*
  - \*Vide-ordures, voir 91.140.70*
  - \*Broyeurs à ordures, voir 97.040.50*
- 13.030.50 Recyclage
  - \*Y compris l'équipement correspondant*
  - \*Recyclage des véhicules routiers, voir 43.020*
- 13.030.99 Autres normes relatives aux déchets
  - \*Y compris réduction des déchets*

### 13.040 Qualité de l'air

- 13.040.01 Qualité de l'air en général
- 13.040.20 Air ambiant
  - \*Y compris air intérieur*
- 13.040.30 Air des lieux de travail
  - \*Qualité de l'air des salles d'opération, voir 11.080.01*
- 13.040.35 Salles propres et environnements contrôlés apparentés
- 13.040.40 Émissions de sources fixes
- 13.040.50 Émissions de gaz d'échappement
- 13.040.99 Autres normes relatives à la qualité de l'air

- 13.060 Qualité de l'eau**  
*\*Y compris toxicité, biodégradabilité, prévention de la pollution, installations et équipements connexes*  
*\*Les normes d'analyse des eaux devront être classées dans les sous-groupes en fonction de leur nature*
- 13.060.01 Qualité de l'eau en général
- 13.060.10 Eau d'origine naturelle
- 13.060.20 Eau potable  
*\*Eau minérale, voir 67.160.20*  
*\*Produits chimiques pour la purification de l'eau, voir 71.100.80*  
*\*Systèmes de fourniture d'eau potable, voir 91.140.60*
- 13.060.25 Eaux à usage industriel  
*\*Y compris les eaux entrant dans le cadre d'une activité commerciale : eaux de piscine, eaux piscicoles, etc.*
- 13.060.30 Eaux usées  
*\*Y compris assainissement et traitement des eaux usées*  
*\*Déchets liquides, voir 13.030.20*  
*\*Systèmes d'évacuation d'eaux, voir 91.140.80*  
*\*Réseaux d'assainissement, voir 93.030*
- 13.060.45 Essais des eaux en général  
*\*Y compris échantillonnage*
- 13.060.50 Détermination des substances chimiques de l'eau
- 13.060.60 Détermination des propriétés physiques de l'eau
- 13.060.70 Détermination des propriétés biologiques de l'eau  
*\*Microbiologie de l'eau, voir 07.100.20*
- 13.060.99 Autres normes relatives à la qualité de l'eau
- 13.080 Qualité du sol. Pédologie**  
*\*Propriétés des sols en relation avec la géotechnique, voir 93.020*
- 13.080.01 Qualité du sol et pédologie en général  
*\*Y compris pollution, érosion, dégradation, etc.*
- 13.080.05 Essais des sols en général  
*\*Y compris échantillonnage*
- 13.080.10 Propriétés chimiques des sols
- 13.080.20 Propriétés physiques des sols
- 13.080.30 Propriétés biologiques des sols
- 13.080.40 Propriétés hydrologiques des sols
- 13.080.99 Autres normes relatives à la qualité du sol  
*\*Y compris les aspects liés à l'agriculture*
- 13.100 Sécurité professionnelle. Hygiène industrielle**  
*\*Équipements de protection individuelle, voir 13.340*  
*\*Éclairage du lieu de travail, voir 91.160.10*
- 13.110 Sécurité des machines et appareils**  
*\*Ce groupe n'inclut que les normes à usage général*
- 13.120 Sécurité domestique**  
*\*Sécurité des enfants, voir 97.190*  
*\*Sécurité des jouets, voir 97.200.50*
- 13.140 Bruit et ses effets sur l'homme**  
*\*Y compris audiométrie*  
*\*Protecteurs auditifs, voir 13.340.20*  
*\*Acoustique et mesurage acoustique, voir 17.140*
- 13.160 Vibrations, chocs et leurs effets sur l'homme**  
*\*Vibrations, chocs et mesurage des vibrations, voir 17.160*
- 13.180 Ergonomie**
- 13.200 Prévention des accidents et des catastrophes**  
*\*Y compris évacuations d'urgence et systèmes de commande d'urgence*  
*\*Protection des bâtiments contre les séismes et les vibrations, voir 91.120.25*

- 13.220 Protection contre l'incendie**
- 13.220.01 Normes générales relatives à la protection contre l'incendie  
\*Y compris la sécurité incendie
- 13.220.10 Lutte contre l'incendie  
\*Y compris le matériel et les véhicules correspondant  
\*Vêtements ignifuges, voir 13.340.10
- 13.220.20 Protection contre l'incendie  
\*Y compris le matériel correspondant
- 13.220.40 Comportement au feu et facilité d'allumage des matériaux et des produits
- 13.220.50 Résistance au feu des matériaux et éléments de construction
- 13.220.99 Autres normes relatives à la protection contre l'incendie
- 13.230 Protection contre l'explosion**  
\*Matériel électrique pour atmosphères explosives, voir 29.260.20  
\*Explosifs, pyrotechnie, voir 71.100.30
- 13.240 Protection contre les excès de pression**  
\*Y compris soupapes de sécurité, disques de rupture, etc.
- 13.260 Protection contre l'électrocution. Travaux sous tension**  
\*Y compris outils pour travaux sous tension
- 13.280 Protection contre les rayonnements**  
\*Y compris protection contre les rayonnements radioélectriques  
\*Mesurage des rayonnements, voir 17.240
- 13.300 Protection contre les matières dangereuses**  
\*Y compris exigences de performances pour les matières dangereuses, leur manutention, leur stockage, leur transport, leur marquage, leur étiquetage, etc.  
\*Matériaux fissiles nucléaires, voir 27.120.30  
\*Explosifs, voir 71.100.30
- 13.310 Protection contre les crimes**  
\*Y compris services de sécurité, procédures de sécurité, dispositifs d'alarme, matériaux et équipements résistant au cambriolage, matériaux et équipements résistant aux balles, dispositifs antivol pour véhicules, coffres-forts, chambres fortes, etc.
- 13.320 Systèmes d'alarme et d'alerte**  
\*Systèmes d'alarme anti-vol, voir 13.310  
\*Systèmes d'avertissement des véhicules (éclairage et signalisation), voir 43.040.20
- 13.340 Équipement de protection individuelle**  
\*Sécurité professionnelle, voir 13.100
- 13.340.01 Equipements de protection en général
- 13.340.10 Vêtements de protection  
\*Y compris vêtements ignifuges
- 13.340.20 Matériel de protection de la tête  
\*Y compris casques, cagoules, dispositifs de protection des yeux, des dents et des oreilles.
- 13.340.30 Dispositifs de protection respiratoire
- 13.340.40 Protection de la main et du bras  
\*Y compris gants, moufles et protège-bras  
\*Gants médicaux, voir 11.140
- 13.340.50 Protection de la jambe et du pied  
\*Y compris chaussures et bottes de sécurité
- 13.340.60 Protection contre les chutes  
\*Y compris cordes, harnais et dispositifs d'arrêt  
\*Matériel d'alpinisme, voir 97.220.40
- 13.340.70 Bouées, gilets de sauvetage et dispositifs d'aide à la flottabilité
- 13.340.99 Autres équipements de protection

---

## 17 MÉTROLOGIE ET MESURAGE. PHÉNOMÈNES PHYSIQUES

---

### 17.020 Métrologie et mesurage en général

*\*Y compris instruments de mesure en général, nombres normaux, étalons de mesure, aspects généraux des matériaux de référence, etc.*

*\*Grandeurs et unités, voir 01.060*

*\*Matériaux de références pour l'industrie chimique, voir 71.040.30*

### 17.040 Mesurage de longueur et mesurage angulaire

*\*Y compris spécifications géométriques des produits (GPS)*

17.040.01 Mesurage de longueur et mesurage angulaire en général

17.040.10 Tolérances et ajustements

17.040.20 Etat de surfaces

17.040.30 Instruments de mesure

17.040.99 Autres normes de mesurage de longueur et mesurage angulaire

### 17.060 Mesurage de volume, masse, densité, viscosité

*\*Y compris instruments de mesure correspondants*

*\*Mesurage volumétrique des produits pétroliers et du gaz naturel, voir 75.180.30*

### 17.080 Mesurage de temps, vitesse, accélération, vitesse angulaire

*\*Y compris instruments de mesure correspondants*

*\*Instruments de mesure de temps, voir 39.040*

### 17.100 Mesurage de force, poids et pression

*\*Y compris instruments de mesure correspondants*

### 17.120 Mesurage de débit des fluides

*\*Y compris instruments et installations de mesure correspondants*

17.120.01 Mesurage de débit des fluides en général

17.120.10 Débit dans les conduites fermées

*\*Compteurs à gaz dans le bâtiment, voir 91.140.40*

*\*Compteurs d'eau dans le bâtiment, voir 91.140.60*

17.120.20 Débit dans les canaux découverts

*\*Y compris déterminations hydrométriques*

### 17.140 Acoustique et mesurage acoustique

*\*Y compris instruments de mesure et d'essai*

*\*Bruit et ses effets sur l'homme, voir 13.140*

*\*Acoustique dans le bâtiment, voir 91.120.20*

17.140.01 Mesurage acoustique et atténuation du bruit en général

*\*Y compris l'isolation acoustique*

17.140.20 Bruit émis par les machines et matériel

*\*Les normes incluses dans ce groupe doivent également être incluses dans les autres groupes et/ou sous-groupes correspondant à leur sujet*

17.140.30 Bruit émis par les moyens de transports

*\*Y compris bruit dû au trafic routier, trafic ferroviaire, trafic portuaire et aérien*

*\*Les normes incluses dans ce groupe doivent également être incluses dans les autres groupes et/ou sous-groupes correspondant à leur sujet*

17.140.50 Électroacoustique

*\*Y compris sonomètres*

17.140.99 Autres normes relatives à l'acoustique

- 17.160 Vibrations, chocs et mesurage des vibrations**  
*\*Y compris installations et instruments de mesure*  
*\*Vibrations, chocs et leurs effets sur l'homme, voir 13.160*  
*\*Équilibrage et machines d'équilibrage, voir 21.120.40*  
*\*Protection contre les vibrations dans le bâtiment, voir 91.120.25*
- 17.180 Optique et mesurage optique**  
 17.180.01 Optique et mesurage optique en général  
 17.180.20 Couleurs et mesurage de lumière  
 17.180.30 Instruments optiques de mesure  
*\*Y compris spectromètres, instruments géodésiques, etc.*  
*\*Optique ophtalmique et instruments d'optique ophtalmique, voir 11.040.70*  
*\*Appareils à laser, voir 31.260*  
*\*Fibres optiques, voir 33.180*  
*\*Matériel optique, matériaux et accessoires, voir 37.020*  
*\*Objectifs photographiques, voir 37.040.10*  
 17.180.99 Autres normes relatives à l'optique et au mesurage optique
- 17.200 Thermodynamique et mesurage de température**  
 17.200.01 Thermodynamique en général  
 17.200.10 Chaleur. Calorimétrie  
 17.200.20 Instruments de mesure de température  
*\*Y compris thermostats*  
*\*Thermomètres médicaux, voir 11.040.55*  
 17.200.99 Autres normes relatives à la thermodynamique
- 17.220 Électricité. Magnétisme. Mesurage électrique et magnétique**  
 17.220.01 Électricité. Magnétisme. Aspects généraux  
*\*Y compris électromagnétisme*  
 17.220.20 Mesurage des grandeurs électriques et magnétiques  
*\*Y compris instruments de mesure correspondants, transformateurs de mesure*  
*\*Compteurs d'énergie électrique dans le bâtiment, voir 91.140.50*  
 17.220.99 Autres normes relatives à l'électricité et au magnétisme
- 17.240 Mesurage des rayonnements**  
*\*Y compris dosimétrie*  
*\*Protection contre les rayonnements, voir 13.280*

---

## 19 ESSAIS

---

*\*Ce groupe n'inclut que les normes à usage général*  
*\*Chimie analytique, voir 71.040*

- 19.020 Procédures et conditions d'essai en général**
- 19.040 Essais d'environnement**  
*\*Y compris le matériel correspondant*
- 19.060 Essais mécaniques**  
*\*Y compris le matériel correspondant*  
*\*Essais mécaniques des métaux, voir 77.040.10*
- 19.080 Essais électriques et électroniques**  
*\*Y compris le matériel correspondant*  
*\*Matériel pour le mesurage des grandeurs électriques et magnétiques, voir 17.220.20*

- 19.100 Essais non destructifs**  
*\*Y compris le matériel correspondant : appareillage industriel pour radiographie à rayons X et radiographie gamma, contrôle par ressuage, etc.*  
*\*Essais non destructifs des joints soudés, voir 25.160.40*  
*\*Films radiographiques industriels, voir 37.040.25*  
*\*Essais non destructifs des métaux, voir 77.040.20*
- 19.120 Analyse dimensionnelle des particules. Tamisage**  
*\*Y compris les tamis de contrôle et la porosimétrie*
- 

## **21 SYSTÈMES ET COMPOSANTS MÉCANIQUES À USAGE GÉNÉRAL**

---

- 21.020 Caractéristiques et conception des machines, appareils et équipements**  
*\*Y compris fiabilité, sûreté de fonctionnement, maintenabilité, durabilité, etc.*  
*\*Sécurité des machines et appareils, voir 13.110*
- 21.040 Filetages**  
*\*Filetages pour l'industrie aérospatiale, voir 49.030.10*
- 21.040.01 Filetages en général  
21.040.10 Filetages métriques  
21.040.20 Filetages en pouces  
*\*Y compris filetages Whitworth*  
*\*Filetages pour tuyauterie (dits "gaz"), voir 21.040.30*
- 21.040.30 Filetages spéciaux  
*\*Y compris filetages miniatures, filetages pour tuyauterie (dits "gaz"), etc.*
- 21.060 Éléments de fixation**  
*\*Éléments de fixation pour la chirurgie, les prothèses et orthèses, voir 11.040.40*  
*\*Éléments de fixation pour l'industrie aérospatiale, voir 49.030*
- 21.060.01 Éléments de fixation en général  
21.060.10 Boulons, vis, goujons  
21.060.20 Écrous  
21.060.30 Rondelles, éléments de blocage  
21.060.40 Rivets  
21.060.50 Goupilles, clous  
21.060.60 Anneaux, douilles, manchons, colliers  
21.060.70 Crampons et agrafes  
21.060.99 Autres éléments de fixation
- 21.080 Articulations , oeillets et autres éléments articulés**
- 21.100 Paliers et roulements**
- 21.100.01 Paliers et roulements en général  
21.100.10 Paliers lisses  
21.100.20 Roulements
- 21.120 Arbres et accouplements**
- 21.120.01 Arbres et accouplements en général  
21.120.10 Arbres  
21.120.20 Accouplements  
21.120.30 Clavetage et cannelures  
21.120.40 Équilibrage et machines d'équilibrage  
21.120.99 Autres normes relatives aux arbres et accouplements
- 21.140 Joints d'étanchéité, garnitures mécanique d'étanchéité**  
*\*Joints pour tuyauterie et raccords souples, voir 23.040.80*

- 21.160      Ressorts**  
*\*Aciers à ressorts, voir 77.140.25*
- 21.180      Logements, enceintes, autres parties de machines**
- 21.200      Engrenages**
- 21.220      Transmissions et entraînements souples**
  - 21.220.01      Transmissions et entraînements souples en général
  - 21.220.10      Entraînements par courroie et leurs composants
  - 21.220.20      Entraînements par câble et leurs composants
  - 21.220.30      Entraînements par chaîne et leurs composants
  - 21.220.99      Autres transmissions et entraînements souples
- 21.240      Mécanismes tournants et alternatifs et leurs composants**  
*\*Y compris pistons, segments de pistons, vilebrequins, etc. pour la mécanique générale*
- 21.260      Systèmes de lubrification**  
*\*Lubrifiants, voir 75.100*

## **23      FLUIDIQUE ET COMPOSANTS À USAGE GÉNÉRAL**

*\*Mesurage de débit des fluides, voir 17.120*

- 23.020      Dispositifs d'entreposage des fluides**
  - \*Petits récipients pour le transport des liquides et des matériaux en vrac, voir 55.140*
  - \*Dispositifs de stockage des produits pétroliers et du gaz naturel, voir 75.200*
  - 23.020.01      Dispositifs d'entreposage des fluides en général
  - 23.020.10      Réservoirs et conteneurs fixes
  - 23.020.20      Réservoirs et récipients sur véhicules
    - \*Camions-citernes, voir 43.080.10*
    - \*Navires-citernes, voir 45.060.20*
    - \*Wagons citernes, voir 47.020.85*
    - \*Petits récipients pour fluides, voir 55.140*
  - 23.020.30      Appareils à pression de gaz, bouteilles à gaz
    - \*Appareils à pression de vapeur, voir 27.060.30*
    - \*Aciers pour appareils à pression, voir 77.140.30*
  - 23.020.40      Récipients cryogéniques
  - 23.020.99      Autres dispositifs d'entreposage des fluides
- 23.040      Canalisations et accessoires**
  - \*Canalisations et accessoires de canalisation pour les produits pétrolier, voir 75.200*
  - 23.040.01      Canalisations et accessoires en général
  - 23.040.10      Canalisations en acier et en fonte
    - \*Canalisations et tubes en acier à usage spécifique, voir 77.140.75*
  - 23.040.15      Canalisations en métaux non ferreux
    - \*Canalisations et tubes en métaux non ferreux à usage spécifique, voir 77.150*
  - 23.040.20      Canalisations en matières plastiques
  - 23.040.40      Raccords métalliques
  - 23.040.45      Raccords en matières plastiques
  - 23.040.50      Canalisations et raccords en autres matériaux
  - 23.040.60      Brides, assemblages à brides et joints
  - 23.040.70      Tuyaux flexibles
  - 23.040.80      Joints d'étanchéité pour tuyauterie et flexibles
  - 23.040.99      Autres accessoires de canalisation

- 23.060 Robinetterie**  
 23.060.01 Robinetterie en général  
 23.060.10 Robinets à soupape  
 23.060.20 Robinets à tournant (sphérique, cylindrique ou conique)  
 23.060.30 Robinets-vannes  
 23.060.40 Régulateurs de pression  
     \*Y compris réducteurs de pression  
     \*Protection contre les excès de pression, voir 13.240  
 23.060.50 Clapets de non-retour  
 23.060.99 Autres types de robinets
- 23.080 Pompes**  
     \*Pompes pour transmissions hydrauliques, voir 23.100.10  
     \*Pompes à vide, voir 23.160
- 23.100 Transmissions hydrauliques et pneumatiques**  
 23.100.01 Transmissions hydrauliques et pneumatiques en général  
 23.100.10 Pompes et moteurs  
 23.100.20 Vérins  
 23.100.40 Tuyauterie et raccords  
 23.100.50 Organes de commande  
     \*Y compris robinets  
 23.100.60 Filtres, dispositifs d'étanchéité et contamination des fluides  
     \*Fluides hydrauliques, voir 75.120  
 23.100.99 Autres éléments pour transmissions hydrauliques et pneumatiques
- 23.120 Ventilateurs et climatiseurs**  
     \*Ventilation et climatisation dans les navires, voir 47.020.90  
     \*Ventilation et climatisation dans les mines, voir 73.100.20  
     \*Ventilation et climatisation dans les bâtiments, voir 91.140.30
- 23.140 Compresseurs et machines pneumatiques**  
     \*Air comprimé, voir 71.100.20
- 23.160 Technologie du vide**  
     \*Y compris pompes à vide

---

## 25 TECHNIQUES DE FABRICATION

---

*\*Ce groupe n'inclut que les normes à usage général*

- 25.020 Procédés de formage**
- 25.040 Systèmes d'automatisation industrielle**  
     \*Applications des technologies de l'information dans l'industrie,  
     voir 35.240.50
- 25.040.01 Systèmes d'automatisation industrielle en général  
 25.040.10 Centres d'usinage  
 25.040.20 Machines à commande numérique  
 25.040.30 Robots industriels. Manipulateurs  
 25.040.40 Mesure et contrôle des processus industriels  
 25.040.99 Autres systèmes d'automatisation industrielle
- 25.060 Systèmes de machines-outils**  
 25.060.01 Systèmes de machines-outils en général  
 25.060.10 Éléments standards et autres dispositifs  
 25.060.20 Appareils diviseurs et dispositifs de préhension  
 25.060.99 Autres systèmes de machines-outils

- 25.080 Machines-outils**  
*\*Machines à bois, voir 79.120.10*
- 25.080.01 Machines-outils en général
  - 25.080.10 Tours
  - 25.080.20 Machines à aléser et à fraiser
  - 25.080.25 Machines à raboter
  - 25.080.30 Machines à brocher
  - 25.080.40 Machines à percer
  - 25.080.50 Machines à rectifier et à polir
  - 25.080.60 Machines à scier
  - 25.080.99 Autres machines-outils
- 25.100 Outils de coupe**  
*\*Y compris diamants industriels*  
*\*Outils pour le travail du bois, voir 79.120.20*
- 25.100.01 Outils de coupe en général
  - 25.100.10 Outils de tour
  - 25.100.20 Outils à fraiser
  - 25.100.25 Outils pour machines à raboter et machines à brocher
  - 25.100.30 Forets, outils à chanfreiner et alésoirs
  - 25.100.40 Scies
  - 25.100.50 Tarauds et filières
  - 25.100.60 Limes
  - 25.100.70 Abrasifs
  - 25.100.99 Autres outils de coupe
- 25.120 Matériel opérant sans copeaux**
- 25.120.01 Matériel opérant sans copeaux en général
  - 25.120.10 Matériel de forgeage. Presses. Cisailles
  - 25.120.20 Laminoirs, matériel d'extrudage et d'étrépage
  - 25.120.30 Matériel de moulage
  - 25.120.40 Machines électrochimiques
  - 25.120.99 Autres matériels opérant sans copeaux
- 25.140 Outils à main**  
*\*Outils pour travaux sous tension, voir 13.260*
- 25.140.01 Outils à main en général
  - 25.140.10 Outils pneumatiques
  - 25.140.20 Outils électriques  
*\*Tronçonneuses et débroussailleuses, voir 65.060.80*
  - 25.140.30 Outils portatifs à main  
*\*Y compris outils de manoeuvre tels que clés, tournevis, pinces, tenailles, marteaux, etc.*
  - 25.140.99 Autres outils à main
- 25.160 Soudage et brasage**  
*\*Y compris le soudage aux gaz, le soudage électrique, le soudage par faisceau d'électrons, le soudage et le coupage au plasma, etc.*
- 25.160.01 Soudage et brasage en général  
*\*Y compris la qualification des soudeurs*
  - 25.160.10 Procédés de soudage  
*\*Y compris coupage thermique et le placage par soudage*
  - 25.160.20 Consommables pour soudage  
*\*Y compris électrodes, métaux d'apport, gaz de soudage, etc.*
  - 25.160.30 Matériel de soudage  
*\*Y compris matériel de coupage thermique*
  - 25.160.40 Joints soudés et soudures  
*\*Y compris les positions de soudage et les essais mécaniques et essais non destructifs des joints soudés*
  - 25.160.50 Brasage  
*\*Y compris alliages et équipements à braser*

- 25.180 Fours industriels**
- 25.180.01 Fours industriels en général
- 25.180.10 Fours électriques
- 25.180.20 Fours à combustibles
  
- 25.200 Traitement thermique**
  
- 25.220 Traitement et revêtement de surface**
- \*Y compris procédés et matériels de traitement et de revêtement de surface*
- \*Traitement thermique, voir 25.200*
- \*Traitement et revêtement de surface pour l'industrie aéronautique, voir 49.040*
- \*Corrosion des métaux, voir 77.060*
- \*Revêtement par peinture, voir 87.020*
- 25.220.01 Traitement et revêtement de surface en général
- 25.220.10 Préparation de surface
- \*Y compris préparation de surface avant peinture, décapage, nettoyage, grenailage, etc.*
- 25.220.20 Traitement de surface
- \*Y compris anodisation, traitements de conversion, projection thermique, etc.*
- 25.220.40 Revêtements métalliques
- \*Y compris revêtements cathodiques, dépôts électrolytiques, dépôts autocatalytiques, etc.*
- 25.220.50 Émaux
- 25.220.60 Revêtements organiques
- 25.220.99 Autres traitements et revêtements de surface

## **27 INGÉNIERIE DE L'ÉNERGIE ET DE LA TRANSMISSION DE LA CHALEUR**

- 27.010 Ingénierie de l'énergie et de la transmission de la chaleur en général**
  
- 27.020 Moteurs à combustion interne**
- \*Ce groupe n'inclut que les normes à usage général*
- \*Moteurs à combustion interne pour groupes électrogènes, voir 29.160.40*
- \*Moteur à combustion interne pour véhicules routiers, voir 43.060*
- \*Moteurs marins, voir 47.020.20*
  
- 27.040 Turbines à gaz et à vapeur. Machines à vapeur**
- \*Turbines hydrauliques, voir 27.140*
  
- 27.060 Brûleurs. Chaudières**
- 27.060.01 Brûleurs et chaudières en général
- \*Brûleurs et chaudières pour systèmes de chauffage central, voir 91.140.10*
- 27.060.10 Brûleurs à combustible liquide et solide
- 27.060.20 Brûleurs à gaz
- 27.060.30 Chaudières et échangeurs de chaleur
- \*Y compris appareils à pression de vapeur*
- \*Échangeurs de chaleur à usage médical, voir 11.040.10*
- \*Échangeurs de chaleur pour l'industrie chimique, voir 71.120.30*
- \*Échangeurs de chaleur pour l'industrie du pétrole et du gaz naturel, voir 75.180.20*
- \*Appareils de chauffage pour les bâtiments, voir 97.100*
  
- 27.070 Piles à combustible**
  
- 27.075 Technologies de l'hydrogène**
- \*Applications industrielles des gaz, voir 71.100.20*

- 27.080 Pompes à chaleur**
- 27.100 Centrales énergétiques en général**  
*\*Y compris centrales thermiques*  
*\*Centrales nucléaires, voir 27.120.20*  
*\*Centrales hydrauliques, voir 27.140*  
*\*Centrales solaires, voir 27.160*  
*\*Eoliennes, voir 27.180*
- 27.120 Énergie nucléaire**  
 27.120.01 Énergie nucléaire en général  
 27.120.10 Ingénierie des réacteurs  
 27.120.20 Centrales nucléaires. Sécurité  
*\*Protection contre les rayonnements, voir 13.280*  
 27.120.30 Matériaux fissiles et technologie du combustible nucléaire  
*\*Y compris matières premières*  
*\*Déchets radioactifs, voir 13.030.30*  
 27.120.99 Autres normes relatives à l'énergie nucléaire
- 27.140 Énergie hydraulique**  
*\*Y compris turbines hydrauliques*
- 27.160 Énergie solaire**  
*\*Y compris systèmes photovoltaïques*
- 27.180 Énergie éolienne**  
*\*Y compris production d'énergie électrique*
- 27.190 Sources biologiques et autres sources d'énergie alternatives**
- 27.200 Technologie frigorifique**  
*\*Climatiseurs, voir 23.120*  
*\*Fluides frigorigènes, voir 71.100.45*  
*\*Appareils de réfrigération ménagers, voir 97.040.30*  
*\*Appareils de réfrigération commerciaux, voir 97.130.20*
- 27.220 Récupération de la chaleur. Isolation thermique**  
*\*Ce groupe n'inclut que les normes à usage général*  
*\*Isolation thermique des bâtiments, voir 91.120.10*

---

## 29 ÉLECTROTECHNIQUE

---

- 29.020 Électrotechnique en général**  
*\*Y compris normes concernant les tensions, la terminologie électrique générale, la documentation électrique, les tableaux électriques, la sécurité, les essais de comportement au feu, etc.*  
*\*Schémas et diagrammes électriques, voir 01.100.25*  
*\*Centrales électriques, voir 27.100*  
*\*Compatibilité électromagnétiques, voir 33.100*
- 29.030 Matériaux magnétiques**  
*\*Aciers aux propriétés magnétiques particulières, voir 77.140.40*
- 29.035 Matériaux isolants électriques**  
 29.035.01 Matériaux isolants électriques en général  
 29.035.10 Isolants électriques à base de papier et carton  
 29.035.20 Isolants électriques à base de matière plastique et caoutchouc  
*\*Y compris les rubans adhésifs électriques*  
 29.035.30 Isolants électriques à base de verre et céramique  
 29.035.50 Matériaux à base de mica  
 29.035.60 Isolants souples vernis  
 29.035.99 Autres matériaux isolants électriques

- 29.040 Fluides isolants**
  - 29.040.01 Fluides isolants en général
  - 29.040.10 Huiles isolantes
  - 29.040.20 Gaz isolants
  - 29.040.99 Autres fluides isolants
  
- 29.045 Matériaux semi-conducteurs**
  
- 29.050 Supraconductivité et matériaux conducteurs**
  
- 29.060 Fils et câbles électriques**
  - 29.060.01 Fils et câbles électriques en général
  - 29.060.10 Fils
    - \*Y compris baguettes, barres conductrices, etc.*
  - 29.060.20 Câbles
  
- 29.080 Isolation**
  - \*Matériaux isolants, voir 29.035*
  - \*Fluides isolants, voir 29.040*
  - 29.080.01 Isolation électrique en général
  - 29.080.10 Isolateurs
    - \*Y compris dispositifs de fixation et autres composants pour isolateurs*
  - 29.080.20 Traversées isolées
  - 29.080.30 Systèmes d'isolation
  - 29.080.99 Autres normes relatives à l'isolation
  
- 29.100 Composants pour matériel électrique**
  - \*Composants électroniques, voir 31*
  - 29.100.01 Composants pour matériel électrique en général
  - 29.100.10 Composants magnétiques
  - 29.100.20 Composants électriques et électromécaniques
  - 29.100.99 Autres composants pour matériel électrique
  
- 29.120 Accessoires électriques**
  - 29.120.01 Accessoires électriques en général
  - 29.120.10 Conduits à usage électrique
  - 29.120.20 Dispositifs de connexion
  - 29.120.30 Prises de courant, prolongateurs, connecteurs
  - 29.120.40 Interrupteurs
  - 29.120.50 Coupe-circuits à fusibles et autres dispositifs de protection contre les surintensités
  - 29.120.70 Relais
  - 29.120.99 Autres accessoires électriques
  
- 29.130 Appareillages de connexion et de commande**
  - 29.130.01 Appareillages de connexion et de commande en général
  - 29.130.10 Appareillages à haute tension
    - \*Y compris appareillages sous enveloppe*
  - 29.130.20 Appareillages à basse tension
    - \*Y compris ensembles d'appareillages*
  - 29.130.99 Autres appareillages de connexion et de commande
  
- 29.140 Lampes et accessoires**
  - 29.140.01 Lampes en général
  - 29.140.10 Douilles et culots de lampe
  - 29.140.20 Lampes à incandescence
  - 29.140.30 Lampes à fluorescence. Lampes à décharge
  - 29.140.40 Luminaires
  - 29.140.50 Installations d'éclairage
    - \*Y compris systèmes d'alimentation électrique par rails*
  - 29.140.99 Autres normes relatives aux lampes

- 29.160      Machines électriques tournantes**
- 29.160.01      Machines électriques tournantes en général
- 29.160.10      Composants pour machines tournantes
- 29.160.20      Génératrices
- 29.160.30      Moteurs électriques
- 29.160.40      Groupes électrogènes
- 29.160.99      Autres normes relatives aux machines tournantes
  
- 29.180      Transformateurs. Bobines d'inductance**  
                   *\*Transformateurs de mesure, voir 17.220.20*
  
- 29.200      Redresseurs. Convertisseurs. Alimentations stabilisées**  
                   *\*Y compris convertisseurs à semi-conducteurs*
  
- 29.220      Piles galvaniques et accumulateurs**
- 29.220.01      Piles galvaniques et accumulateurs en général
- 29.220.10      Piles
- 29.220.20      Accumulateurs acides
- 29.220.30      Accumulateurs alcalins
- 29.220.99      Autres piles et accumulateurs
  
- 29.240      Réseau de transport et de distribution de courant**  
                   *\*Systèmes de fourniture d'électricité dans le bâtiment, voir 91.140.50*
- 29.240.01      Réseaux de transport et de distribution de courant en général  
                   *\*Systèmes de communication par courants porteurs en ligne, voir 33.040.60*
- 29.240.10      Sous-stations. Parafoudres
- 29.240.20      Lignes de transport et de distribution de courant
- 29.240.30      Appareil de commande pour lignes électriques  
                   *\*Instruments de mesure de grandeurs électriques, voir 17.220.20*
- 29.240.99      Autres équipements relatifs aux réseaux de transport et de distribution de courant  
                   *\*Y compris condensateurs de puissance pour réseaux d'énergie électrique*
  
- 29.260      Installations électriques pour conditions particulières**
- 29.260.01      Installations électriques pour conditions particulières en général
- 29.260.10      Installations électriques pour usage externe
- 29.260.20      Matériel électrique pour atmosphères explosives
- 29.260.99      Autres matériels électriques pour conditions particulières
  
- 29.280      Matériel de traction électrique**  
                   *\*Y compris installations fixes de traction électrique*  
                   *\*Véhicules routiers électriques, voir 43.120*  
                   *\*Matériel de traction ferroviaire non électrique, voir 45.060.10*

## **31      ÉLECTRONIQUE**

- 31.020      Composants électroniques en général**  
                   *\*Composants magnétiques, voir 29.100.10*
  
- 31.040      Résistances électriques**
- 31.040.01      Résistances électriques en général
- 31.040.10      Résistances fixes
- 31.040.20      Potentiomètres, résistances variables
- 31.040.30      Thermistances
- 31.040.99      Autres résistances électriques

- 31.060 Condensateurs**
  - 31.060.01 Condensateurs en général
  - 31.060.10 Condensateurs fixes
  - 31.060.20 Condensateurs céramique et mica
  - 31.060.30 Condensateurs papier et plastique
  - 31.060.40 Condensateurs électrolytiques au tantale
  - 31.060.50 Condensateurs électrolytiques à l'aluminium
  - 31.060.60 Condensateurs variables
  - 31.060.70 Condensateurs de puissance
    - \*Condensateurs de puissance pour réseaux d'énergie électrique, voir 29.240.99*
  - 31.060.99 Autres condensateurs
- 31.080 Dispositifs à semi-conducteurs**
  - \*Matériaux à semi-conducteurs, voir 29.045*
  - 31.080.01 Dispositifs à semi-conducteurs en général
  - 31.080.10 Diodes
  - 31.080.20 Thyristors
  - 31.080.30 Transistors
  - 31.080.99 Autres dispositifs à semi-conducteurs
- 31.100 Tubes électroniques**
- 31.120 Dispositifs d'affichage électroniques**
  - \*Y compris affichage à cristaux liquides*
- 31.140 Dispositifs piézo-électriques**
- 31.160 Filtres électriques**
- 31.180 Cartes et circuits imprimés**
- 31.190 Assemblages de composants électroniques**
  - \*Y compris modules préassemblés*
- 31.200 Circuits intégrés. Micro-électronique**
  - \*Y compris puces électroniques, microstructures logiques et analogiques*
  - \*Microprocesseurs, voir 35.160*
- 31.220 Composants électromécaniques pour matériel électronique et de télécommunication**
  - 31.220.01 Composants électromécaniques en général
  - 31.220.10 Fiches. Connecteurs
  - 31.220.20 Interrupteurs
  - 31.220.99 Autres composants électromécaniques
- 31.240 Structures mécaniques pour équipement électronique**
- 31.260 Optoélectronique. Appareils à laser**
  - \*Y compris tubes et cellules photoélectriques*

---

## **33 TÉLÉCOMMUNICATIONS. TECHNIQUE AUDIO ET VIDÉO**

---

- 33.020 Télécommunications en général**
  - \*Y compris infrastructure*
- 33.030 Services de télécommunication. Applications**
  - \*Y compris compléments de service, aspects de service et aspects légaux de traçabilité associés (interface d'interception autorisée)*

- 33.040 Systèmes de télécommunication**  
*\*Y compris les aspects réseau (système)*
- 33.040.01 Systèmes de télécommunication en général
- 33.040.20 Systèmes de transmission  
*\*Y compris synchronisation, systèmes câblés, câblage intégré, voies d'accès et multiplexage*
- 33.040.30 Systèmes de commutation et de signalisation  
*\*Y compris aspects de taxation et de facturation des appels*
- 33.040.35 Réseaux téléphoniques  
*\*Y compris réseaux publics téléphoniques commutés (RTPC) et réseaux privés à intégration de services (RPIS)*
- 33.040.40 Réseaux de communication de données  
*\*Y compris réseau public commuté de transmission de données par paquets (RPDCP) et Ethernet*  
*\*RNIS, voir 33.080*  
*\*Réseaux locaux, réseaux métropolitains, réseaux longue distance (interconnexion des systèmes ouverts), voir 35.110*  
*\*Modems, voir 35.180*
- 33.040.50 Lignes, raccordements et circuits  
*\*Y compris réseaux d'accès et éléments de réseaux*
- 33.040.60 Courants porteurs en ligne  
*\*Transport et distribution de courant, voir 29.240.01*
- 33.040.99 Autres équipements pour systèmes de télécommunication
- 33.050 Équipements terminaux de télécommunication**
- 33.050.01 Équipements terminaux de télécommunication en général
- 33.050.10 Matériel téléphonique
- 33.050.20 Équipements de radioappel
- 33.050.30 Matériel pour télex, télétexte, télécopie  
*\*Modems, voir 35.180*
- 33.050.99 Autres équipements terminaux de télécommunication
- 33.060 Radiocommunications**
- 33.060.01 Radiocommunications en général
- 33.060.20 Matériel de réception et de transmission
- 33.060.30 Relais radio et systèmes fixes de communication par satellite
- 33.060.40 Systèmes de distribution par câble
- 33.060.99 Autres matériels de radiocommunication
- 33.070 Services mobiles**
- 33.070.01 Services mobiles en général
- 33.070.10 Service mobile. Réseaux radio transeuropéens (TETRA)
- 33.070.20 Service mobiles. Systèmes de radioappel  
*\*Y compris système européen de radiomessagerie (ERMES)*
- 33.070.30 Services mobiles. Télécommunications numériques sans fil européennes (DECT)
- 33.070.40 Services mobiles par satellite  
*\*Y compris système de positionnement par satellite (GPS)*
- 33.070.50 Services mobiles. Système global de communication mobile (GSM)
- 33.070.99 Autres services mobiles
- 33.080 Réseau numérique à intégration de services (RNIS)**
- 33.100 Compatibilité électromagnétiques (CEM)**  
*\*Y compris les interférences radio*
- 33.100.01 Compatibilité électromagnétique en général
- 33.100.10 Émission
- 33.100.20 Immunité
- 33.100.99 Autres aspects liés à la compatibilité électromagnétique

- 33.120 Composants et accessoires pour matériel de télécommunication**  
*\*Fiches, connecteurs, voir 31.220.10*  
*\*Interrupteurs, voir 31.220.20*
- 33.120.01 Composants et accessoires en général  
33.120.10 Câbles coaxiaux. Guides d'onde  
33.120.20 Fils et câbles symétriques  
33.120.30 Connecteurs pour fréquences radioélectriques  
33.120.40 Antennes  
33.120.99 Autres composants et accessoires
- 33.140 Matériel de mesure spécifique aux télécommunications**
- 33.160 Techniques audio, vidéo et audiovisuelles**
- 33.160.01 Systèmes audio, vidéo et audiovisuels en général  
*\*Matériel pour la scène et le studio, voir 97.200.10*
- 33.160.10 Amplificateurs  
33.160.20 Récepteurs radio  
33.160.25 Récepteurs TV  
33.160.30 Systèmes audio  
*\*Y compris magnétophones, disques, bandes magnétiques, cassettes, CD, etc.*
- 33.160.40 Systèmes vidéo  
*\*Y compris magnétoscopes, caméras, cassettes vidéo, disques laser, etc.*
- 33.160.50 Accessoires  
*\*Y compris casques, hauts-parleurs, microphones, etc.*
- 33.160.60 Systèmes multimédia et équipement pour la téléconférence  
33.160.99 Autres équipements audio et vidéo
- 33.170 Radiodiffusion sonore et de télévision**  
*\*Matériel pour radiodiffusion sonore et de télévision, voir 33.160*  
*\*Matériel pour la scène et le studio, voir 97.200.10*
- 33.180 Communication par fibres optiques**
- 33.180.01 Systèmes à fibres optiques en général  
33.180.10 Fibres et câbles  
33.180.20 Dispositifs d'interconnexion à fibres optiques  
33.180.30 Amplificateurs à fibres optiques  
33.180.99 Autres équipements pour fibres optiques
- 33.200 Télécommande. Télémessure**  
*\*Y compris système de commande de surveillance et d'acquisition de données (SCADA)*

---

## **35 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. MACHINES DE BUREAU**

---

- 35.020 Technologie de l'information (TI) en général**  
*\*Y compris les aspects généraux du matériel des technologies de l'information*
- 35.040 Jeux de caractères et codage de l'information**  
*\*Y compris codage de l'information audio, vidéo, multimédia ou hypermédia, protection des données dans les TI, cryptographie, codes à barres, signatures électroniques, etc.*
- 35.060 Langages utilisés dans les technologies de l'information**
- 35.080 Logiciels**  
*\*Y compris développement de logiciel, documentation, applications et utilisation internet*

- 35.100 Interconnexion des systèmes ouverts (modèle OSI)**
- 35.100.01 Interconnexion des systèmes ouverts en général
- 35.100.05 Applications multicouches
  - \*Y compris profils normalisés internationaux*
- 35.100.10 Couche physique
- 35.100.20 Couche liaison de données
- 35.100.30 Couche réseau
- 35.100.40 Couche transport
- 35.100.50 Couche session
- 35.100.60 Couche présentation
- 35.100.70 Couche application
  
- 35.110 Réseaux**
  - \*Y compris réseau locaux, réseaux métropolitains, réseaux longue distance, etc.*
  - \*Réseau privé à intégration de services (RPIS), voir 33.040.35*
  - \*Réseau numérique à intégration de services (RNIS), voir 33.080*
  
- 35.140 Infographie**
  
- 35.160 Systèmes à microprocesseurs**
  - \*Y compris ordinateurs personnels, calculateurs, etc.*
  - \*Circuits intégrés, voir 31.200*
  
- 35.180 Terminaux et autres équipements périphériques des technologies de l'information**
  - \*Y compris les modems*
  
- 35.200 Matériel d'interface et d'interconnexion**
  
- 35.220 Unités de stockage des données**
- 35.220.01 Unités de stockage des données en général
- 35.220.10 Cartes et bandes en papier
- 35.220.20 Mémoires magnétiques en général
- 35.220.21 Disques magnétiques
  - \*Y compris disques souples, disquettes, chargeurs de disques, cartouches de disques, etc.*
- 35.220.22 Bandes magnétiques
- 35.220.23 Cassettes et cartouches pour bandes magnétiques
- 35.220.30 Mémoires optiques
  - \*Y compris Cédéroms et dispositifs magnéto-optiques*
- 35.220.99 Autres dispositifs de stockage de données
  
- 35.240 Applications des technologies de l'information**
- 35.240.01 Applications des technologies de l'information en général
- 35.240.10 Conception assistée par ordinateurs (CAO)
- 35.240.15 Cartes d'identification et dispositifs similaires
  - \*Y compris cartes bancaires, cartes de téléphone, cartes de transport, cartes pour applications commerciales, etc.*
- 35.240.20 Applications des TI en bureautique
  - \*Y compris systèmes de traitement de texte, communication de texte, présentation de texte, architecture des documents de bureau (ODA), etc.*
- 35.240.30 Applications des TI en information, documentation et édition
  - \*Y compris langage normalisé de balisage généralisé (SGML), machines de traduction assistée par ordinateur, etc.*
- 35.240.40 Applications des TI dans le domaine bancaire
  - \*Y compris installations bancaires automatiques*
  - \*Cartes d'identification à usage bancaire, voir 35.240.15*
- 35.240.50 Applications des TI dans l'industrie
  - \*Y compris automatisation de la conception*
- 35.240.60 Application des TI dans le transport et le commerce
  - \*Y compris EDIFACT et le commerce en ligne*

- 35.240.70 Applications des TI dans les sciences  
*\*Y compris information géographique numérique (EDIGEO)*
- 35.240.80 Applications des TI dans les technologies de la santé  
*\*Y compris tomodensitométrie*
- 35.240.99 Applications des TI dans les autres secteurs  
*\*Y compris la formation en ligne*

**35.260 Machines de bureau**

*\*Y compris machines à écrire, dictaphones, machines à adresser, machines à ouvrir les enveloppes, machines à plier les lettres, machines à affranchir, leurs rubans et autres accessoires, etc.*

*\*Téléphones, voir 33.050.10*

*\*Télex et télécopie, voir 33.050.30*

*\*Photocopieuses, voir 37.100.10*

*\*Matériel d'emballage et d'empaquetage, voir 55.200*

*\*Articles de papeterie, voir 85.080*

*\*Meubles de bureau, voir 97.140*

*\*Fournitures de bureau sauf papeterie, voir 97.180*

---

**37 TECHNOLOGIE DE L'IMAGE**

---

**37.020 Matériel optique**

*\*Y compris microscopes, télescopes, jumelles, systèmes, matériels et accessoires optiques*

*\*Matériel ophtalmique, voir 11.040.70*

*\*Instruments optiques de mesure, voir 17.180.30*

*\*Objectifs photographiques, voir 37.040.10*

**37.040 Photographie**

*\*Studios photographiques, voir 97.200.10*

37.040.01 Photographie en général

37.040.10 Matériel photographique. Projecteurs

37.040.20 Papier, films, plaques et chargeurs photographiques

37.040.25 Films radiographiques

*\*Y compris films radiographiques dentaires, médicaux et industriels*

37.040.30 Produits chimiques photographiques

37.040.99 Autres normes relatives à la photographie

**37.060 Cinématographie**

*\*Studios de cinéma, voir 97.200.10*

37.060.01 Cinématographie en général

37.060.10 Matériel cinématographique

37.060.20 Films et chargeurs cinématographiques

37.060.99 Autres normes relatives à la cinématographie

**37.080 Applications imagerie documentaire**

*\*Y compris micrographie, applications optiques et électroniques*

*\*Dispositifs optiques d'archivage des documents, voir 35.220.30*

**37.100 Technologie graphique**

37.100.01 Technologie graphique en général

*\*Y compris correction d'épreuves*

37.100.10 Matériel de reproduction

*\*Y compris machines à imprimer, photocopier et dupliquer, matériel de reliure, etc.*

37.100.20 Matériaux pour la technologie graphique

*\*Encres, voir 87.080*

37.100.99 Autres normes relatives à la technologie graphique

---

## 39 MÉCANIQUE DE PRÉCISION. BIJOUTERIE

---

### 39.020 Mécanique de précision *\*Y compris microsystèmes*

### 39.040 Horlogerie

- 39.040.01 Horlogerie en général
- 39.040.10 Montres
- 39.040.20 Horloges
- 39.040.99 Autres instruments horaires

### 39.060 Bijouterie *\*Y compris les métaux précieux, les pierres précieuses et semi-précieuses* *\*Diamants industriels, voir 25.100*

---

## 43 VÉHICULES ROUTIERS

---

### 43.020 Véhicules routiers en général *\*Y compris essais et recyclage des véhicules routiers* *\*Transport routier, voir 03.220.20* *\*Emissions de gaz d'échappement, voir 13.040.50*

### 43.040 Systèmes automobiles

- \*Composants des véhicules électriques, voir 43.120*
- \*Systèmes pour motocycles et cyclomoteurs, voir 43.140*
- \*Systèmes pour bicyclettes, voir 43.150*
- 43.040.01 Systèmes automobiles en général
- 43.040.10 Équipements électriques et électroniques
- 43.040.15 Informatique automobile. Systèmes informatiques embarqués  
*\*Y compris systèmes de navigation, autoradios, etc.*
- 43.040.20 Dispositifs d'éclairage, de signalisation et d'avertissement
- 43.040.30 Indicateurs et dispositifs de commande
- 43.040.40 Systèmes de freinage
- 43.040.50 Transmission, suspension  
*\*Y compris embrayage, boîtes de vitesses, systèmes de direction assistée, cardans, différentiels, roues, jantes, etc.*  
*\*Pneus pour véhicules routiers, voir 83.160.10*
- 43.040.60 Carrosserie et éléments de carrosserie  
*\*Y compris châssis et structure, dispositifs de chauffage, systèmes de climatisation de l'habitacle, dispositifs porte-charge de toit, etc.*  
*\*Compartiments de chargement, voir 43.080.10*
- 43.040.65 Vitrage et systèmes d'essuyage  
*\*Y compris dispositifs de lave-glace, de dégivrage, de désembuage, rétroviseurs, etc.*
- 43.040.70 Attelage  
*\*Y compris dispositifs d'attelage et pivots d'attelage*
- 43.040.80 Protection contre les chocs et systèmes de retenue  
*\*Y compris sacs gonflables, ceintures de sécurité et ce qui a trait aux accidents de la circulation et au renforcement de la sécurité routière*
- 43.040.99 Autres systèmes automobiles

- 43.060 Moteurs à combustion interne pour véhicules routiers**  
*\*Normes pour les moteurs à combustions interne à usage général, voir 27.020*
- 43.060.01 Moteurs à combustion interne pour véhicules routiers en général
- 43.060.10 Bloc moteur et composants internes
- 43.060.20 Compresseurs et circuits d'admission et d'échappement
- 43.060.30 Système de refroidissement. Système de lubrification  
*\*Antigels, voir 71.100.45*  
*\*Lubrifiants, voir 75.100*
- 43.060.40 Système d'alimentation en carburant
- 43.060.50 Équipement électrique et électronique. Systèmes de commande  
*\*Y compris systèmes d'allumage et démarreurs*
- 43.060.99 Autres composants et systèmes de moteurs à combustion interne pour véhicules routiers
- 43.080 Véhicules utilitaires**  
*\*Systèmes pour véhicules utilitaires, voir 43.040*  
*\*Pneumatiques pour véhicules routiers, voir 83.160.10*
- 43.080.01 Véhicules utilitaires en général
- 43.080.10 Camions et remorques  
*\*Y compris camions-citernes et compartiments de chargement*  
*\*Chariots industriels, voir 53.060*
- 43.080.20 Autobus
- 43.080.99 Autres véhicules utilitaires
- 43.100 Voitures particulières. Caravanes et remorques légères**  
*\*Systèmes pour voitures particulières, caravanes et remorques légères, voir 43.040*  
*\*Pneumatiques pour véhicules routiers, voir 83.160.10*  
*\*Matériel de camping, voir 97.200.30*
- 43.120 Véhicules routiers électriques**  
*\*Y compris leurs composants et systèmes*  
*\*Pneumatiques pour véhicules routiers, voir 83.160.10*
- 43.140 Motocycles et cyclomoteurs**  
*\*Y compris leurs composants et systèmes*  
*\*Pneumatiques pour véhicules routiers, voir 83.160.10*
- 43.150 Bicyclettes**  
*\*Y compris leurs composants et systèmes*  
*\*Pneumatiques pour véhicules routiers, voir 83.160.10*
- 43.160 Véhicules spéciaux**  
*\*Y compris les véhicules de collecte des ordures, les équipements et systèmes des véhicules spéciaux*  
*\*Véhicules de lutte contre l'incendie, voir 13.220.10*  
*\*Grues mobiles, voir 53.020.20*  
*\*Engins de terrassement, voir 53.100*  
*\*Tracteurs agricoles et remorques, voir 65.060.10*
- 43.180 Matériel de diagnostic, d'entretien et d'essai**  
*\*Y compris installations de réparation*  
*\*Stations-service, voir 75.200*

---

## 45 CHEMINS DE FER

---

### 45.020 Génie ferroviaire en général

*\*Trafic ferroviaire, voir 03.220.30*

*\*Construction ferroviaire, voir 93.100*

### 45.040 Matériaux et composants pour les chemins de fer

### 45.060 Matériel roulant de chemins de fer

*\*Y compris matériaux, composants et équipements électriques et électroniques pour matériel roulant de chemins de fer*

45.060.01 Matériel roulant de chemins de fer en général

45.060.10 Matériel de traction

*\*Matériel de traction électrique, voir 29.280*

45.060.20 Matériel tracté

*\*Y compris wagons-citernes*

### 45.080 Rails et éléments constitutifs de la ligne de chemin de fer

*\*Y compris éléments de la voie ferrée*

### 45.100 Matériel pour transporteurs aériens par câble

*\*Y compris matériel pour télésièges*

### 45.120 Matériel pour la construction et l'entretien des chemins de fer et des transporteurs aériens par câble

---

## 47 CONSTRUCTION NAVALE ET STRUCTURES MARITIMES

---

### 47.020 Construction navale et structures maritimes en général

*\*Y compris constructions en haute mer sauf les constructions pour les industries du pétrole et du gaz naturel, et pour l'exploitation des gisements marins*

*\*Transport fluvial et maritime, voir 03.220.40*

*\*Constructions en haute mer pour l'exploitation des gisements marins, voir 73.100.30*

*\*Constructions en haute mer pour les industries du pétrole et du gaz naturel, voir 75.180.10*

47.020.01 Normes générales relatives à la construction navale et aux structures maritimes

47.020.05 Matériaux et composants pour la construction navale

47.020.10 Coques et leurs éléments de structure

47.020.20 Moteurs et systèmes de propulsion marins

*\*Normes pour les moteurs à combustion interne à usage général, voir 27.020*

47.020.30 Installations de tuyauteries

47.020.40 Appareils de levage et de manutention du fret

47.020.50 Matériel, équipements et installations de pont

47.020.60 Équipement électrique des navires et structures maritimes

47.020.70 Matériel de navigation et de commande

*\*Matériel de radiocommunications, voir 33.060*

47.020.80 Aménagements à bord des navires

47.020.85 Espaces de cargaison

*\*Y compris citernes et navires-citernes*

47.020.90 Systèmes marins de ventilation, climatisation et chauffage

47.020.99 Autres normes relatives à la construction navale et aux structures maritimes

- 47.040 Navires de haute mer**  
*\*Y compris leurs systèmes et composants*
- 47.060 Navires fluviaux**  
*\*Y compris leurs systèmes et composants*
- 47.080 Navires de plaisance**  
*\*Y compris leurs systèmes et composants et les engins de sauvetage*  
*\*Dispositifs personnels d'aide à la flottabilité (gilets de sauvetage), voir 13.340.70*

---

## **49 AÉRONAUTIQUE ET ESPACE**

---

- 49.020 Aéronautique et espace en général**  
*\*Y compris performance des aéronefs, mécanique du vol, etc.*  
*\*Transport aérien, voir 03.220.50*
- 49.025 Matériaux pour la construction aéronautique**
- 49.025.01 Matériaux pour la construction aéronautique en général
- 49.025.05 Alliages ferreux en général
- 49.025.10 Acier
- 49.025.15 Alliages non ferreux en général
- 49.025.20 Aluminium
- 49.025.30 Titane
- 49.025.40 Caoutchouc et plastiques
- 49.025.50 Adhésifs
- 49.025.60 Textiles  
*\*Y compris verre textile et textiles revêtus*
- 49.025.99 Autres matériaux
- 49.030 Eléments de fixation pour la construction aéronautique**  
*\*Eléments de fixation à usage général, voir 21.060*
- 49.030.01 Eléments de fixation en général
- 49.030.10 Filetages  
*\*Filetages à usage général, voir 21.040*
- 49.030.20 Boulons, vis, goujons
- 49.030.30 Ecrous
- 49.030.40 Goupilles, clous
- 49.030.50 Rondelles et autres systèmes de blocage
- 49.030.60 Rivets
- 49.030.99 Autres éléments de fixation
- 49.035 Composants pour la construction aéronautique**  
*\*Pneus pour aéronefs, voir 83.160.20*
- 49.040 Revêtements et procédés connexes pour la construction aéronautique**  
*\*Revêtements à usage général, voir 25.220*
- 49.045 Structure et éléments de structure**
- 49.050 Moteurs et systèmes de propulsion aérospaciaux**  
*\*Y compris systèmes d'alimentation en carburant*
- 49.060 Équipement et systèmes électriques aérospaciaux**  
*\*Y compris électronique aérospatiale*
- 49.080 Systèmes aérospatiaux de fluides et leurs composants**
- 49.090 Équipement et instruments de bord**  
*\*Y compris instruments de navigation et matériel de télécommunication*

- 49.095**      **Équipement de cabine et équipement pour passagers**
- 49.100**      **Matériel d'entretien et pour les services au sol**
- 49.120**      **Matériel de fret**  
*\*Conteneurs, palettes et filets, voir 55.180.30*
- 49.140**      **Systèmes spaciaux, développement et mise en oeuvre**  
*\*Y compris les systèmes de transfert des informations et données spatiales et les équipements au sol pour les opérations de lancement*
- 

## **53      MATÉRIEL DE MANUTENTION DES MATÉRIAUX**

---

- 53.020**      **Matériel de levage**  
*\*Matériel de levage pour construction navale, voir 47.020.40*  
*\*Ascenseurs, escaliers mécaniques, voir 91.140.90*
- 53.020.01      Appareils de levage en général  
*\*Élévateurs pour personnes handicapées physiques, voir 11.180.10*
- 53.020.20      Grues  
*\*Y compris grues mobiles, grues à tour, grues à fleche, ponts-roulants, etc.*
- 53.020.30      Accessoires pour matériel de levage  
*\*Y compris crochets de levage, manilles, chaînons, câbles en acier, etc.*  
*\*Câbles en acier et chaînons pour usage général, voir 77.140.65*
- 53.020.99      Autres appareils de levage  
*\*Y compris l'autres plate-formes élévatrices*
- 53.040**      **Engins de manutention continue**
- 53.040.01      Engins de manutention continue en général
- 53.040.10      Convoyeurs et transporteurs
- 53.040.20      Composants pour convoyeurs et transporteurs  
*\*Y compris courroies de manutention, chaînes, roues pour chaînes, etc.*
- 53.040.30      Transport pneumatique et ses composants
- 53.040.99      Autres engins de manutention continue
- 53.060**      **Chariots industriels**  
*\*Y compris chariots élévateurs à fourche, plates-formes coulissantes, etc.*  
*\*Camions et remorques, voir 43.080.10*
- 53.080**      **Matériel de stockage**  
*\*Y compris dispositifs de chargement, rayonnages, etc.*  
*\*Entrepôts et magasins, voir 55.220*  
*\*Installations pour le stockage des produits agricoles, voir 65.040.20*  
*\*Rayonnages pour magasins de vente, voir 97.130.10*
- 53.100**      **Engins de terrassement**  
*\*Y compris tracteurs, excavatrices, pelleuses, niveleuses, etc.*
- 53.120**      **Équipement pour manutention manuelle**  
*\*Y compris pelles, bèches, pinces, pioches, etc.*

---

## 55 EMBALLAGE ET DISTRIBUTION DES MARCHANDISES

---

- 55.020 Emballage et distribution des marchandises en général**
- 55.040 Matériaux d'emballage et accessoires**  
*\*Y compris feuilles, films, papier, ficelles, dispositifs de cachetage, de matelassage, etc.*  
*\*Rubans adhésifs à usage général, voir 83.180*
- 55.060 Canettes. Bobines**  
*\*Y compris supports pour matériaux enveloppés extérieurement*  
*\*Bobines et noyaux pour films photographiques et cinématographiques, voir 37.040.20*  
*\*Bobines et noyaux pour films photographiques, voir 37.060.20*  
*\*Cônes, tubes, ensouples, etc. pour matériaux textiles, voir 59.120.20*
- 55.080 Sacs. Pochettes**  
*\*Y compris sachets, enveloppes*
- 55.100 Bouteilles. Pots. Bocaux**  
*\*Petits récipients pour liquides et leurs dispositifs de fermeture*
- 55.120 Boîtiers. Boîtes de conserve. Tubes**  
*\*Récipients légers en métal et plastique*
- 55.130 Récipients pour aérosols**
- 55.140 Barils. Tonneaux. Bidons**  
*\*Conteneurs destinés principalement au transport de liquides, y compris aussi fûts, seaux, etc.*  
*\*Dispositifs d'entreposage des fluides, voir 23.020*
- 55.160 Boîtes. Caisses. Cageots**  
*\*Conteneurs pour objets et marchandises solides et matériaux en vrac*
- 55.180 Distribution des marchandises**
- 55.180.01 Distribution des marchandises en général
- 55.180.10 Conteneurs à usage général
- 55.180.20 Palettes à usage général
- 55.180.30 Conteneurs, palettes et filets pour le transport aérien
- 55.180.40 Emballages de transport complets et pleins  
*\*Y compris emballages réutilisables et charges unitaires*
- 55.180.99 Autres normes de distribution des marchandises  
*\*Y compris grands récipients pour vrac (GRV)*
- 55.200 Machines d'emballage**  
*\*Y compris machines à étiqueter, à marquer, à remplir, à plomber, etc.*
- 55.220 Entrepôts. Magasins**  
*\*Matériel de stockage, voir 53.080*
- 55.230 Distributeurs automatiques**  
*\*Y compris distributeurs de tickets, nourriture, boissons, tabac, etc.*

---

## 59 INDUSTRIE TEXTILE ET TECHNOLOGIE DU CUIR

---

### 59.020 Procédés de l'industrie textile

### 59.040 Matériaux auxiliaires du textile

*\*Y compris plumes et duvets*

*\*Agents de surface, voir 71.100.40*

### 59.060 Fibres textiles

59.060.01 Fibres textiles en général

*\*Y compris les mélanges de fibres*

59.060.10 Fibres naturelles

59.060.20 Fibres chimiques

59.060.30 Fibres minérales et métalliques

59.060.99 Autres fibres textiles

### 59.080 Produits de l'industrie textile

*\*Matériaux pour le renforcement des composites, voir 59.100*

*\*Filets de pêche, voir 65.150*

*\*Tapisserie d'ameublement, voir 97.140*

*\*Textiles et linge de maison, voir 97.160*

59.080.01 Textiles en général

*\*Y compris solidité des teintures*

59.080.20 Fils textiles

*\*Y compris fils pliés, fils texturés, fils torsadés*

59.080.30 Étoffes

*\*Y compris non-tissés, feutres, dentelles, etc.*

59.080.40 Tissus enduits

59.080.50 Cordages

*\*Y compris ficelles, sangles et élingues textiles*

*\*Câbles de levage, voir 53.020.30*

*\*Câbles en acier, voir 77.140.65*

59.080.60 Revêtements de sol textiles

*\*Y compris tapis, carpettes, nattes, etc.*

*\*Revêtements de sol non textiles, voir 97.150*

59.080.70 Géotextiles

*\*Y compris géosynthétiques*

59.080.99 Autres produits de l'industrie textile

### 59.100 Matériaux pour le renforcement des composites

59.100.01 Matériaux pour le renforcement des composites en général

59.100.10 Matériaux en verre textile

59.100.20 Matériaux de renforcement à base de carbone

59.100.30 Matériaux de renforcement à base d'aramide

59.100.99 Autres matériaux pour le renforcement des composites

### 59.120 Matériel pour l'industrie textile

59.120.01 Machines pour l'industrie textile en général

59.120.10 Matériel de filature, de retordage et de texturage

*\*Y compris machines et matériels de fabrication des filaments et des fibres chimiques et de préparation de filature*

59.120.20 Bobinoir et matériel de bobinage

*\*Y compris machines et matériel pour le dévidage, la mise en pelote, l'ourdissage, le calibrage, la mise en faisceau des fils, etc.*

59.120.30 Métiers. Machines à tisser

59.120.40 Machines à tricoter

*\*Y compris machines à tricoter domestiques*

59.120.50 Machines de teinture et machines d'apprêt

*\*Équipement de blanchisserie, voir 97.060*

59.120.99 Autre matériel pour l'industrie textile

- 59.140 Technologie du cuir**  
*\*Y compris fourrure et imitation du cuir*  
*\*Chaussures, voir 61.060*  
*\*Machines à coudre et machines pour chaussures, voir 61.080*
- 59.140.01 Technologie du cuir en général  
59.140.10 Procédés et matériaux auxiliaires  
59.140.20 Peaux brutes et peaux traitées  
59.140.30 Cuirs et fourrures  
59.140.35 Produits en cuir  
*\*Y compris valises, malles, sacs à main, porte-monnaie, portefeuilles, colliers de chien, etc. en matières autres que le cuir*  
*\*Produits de l'industrie du vêtement, voir 61*
- 59.140.40 Machines et matériels pour la production des cuirs et fourrures  
59.140.99 Autres normes relatives à la technologie du cuir
- 

## **61 INDUSTRIE DU VÊTEMENT**

---

- 61.020 Vêtements**  
*\*Y compris sous-vêtements, vêtements de nuit, tricot, vêtements militaires, bonneterie, etc. et leur étiquetage et modes de codage des tailles*  
*\*Vêtements médicaux, voir 11.140*  
*\*Vêtements de protection, voir 13.340.10*
- 61.040 Coiffures. Accessoires d'habillement. Dispositif de fermeture**  
*\*Y compris cravates, gants, foulards, mouchoirs, ceintures, bretelles, boutons, fermetures à glissière, boucles, parapluies, etc.*  
*\*Casques de protection, voir 13.340.20*  
*\*Gants de protection, voir 13.340.40*
- 61.060 Chaussures**  
*\*Y compris lacets de chaussures*  
*\*Chaussures de sécurité, voir 13.340.50*
- 61.080 Machines à coudre et autres matériels pour l'industrie du vêtement**  
*\*Y compris machines à coudre domestiques*  
*\*Machines à laver, séchoirs, appareils de repassage et presses à repasser, voir 97.060*
- 

## **65 AGRICULTURE**

---

- 65.020 Agriculture et sylviculture**  
*\*Pédologie, analyse des sols, voir 13.080*  
*\*Bûcheronnage, voir 79.020*
- 65.020.01 Agriculture et sylviculture en général  
65.020.20 Culture des plantes  
*\*Y compris horticulture, floriculture, semences, maladies des végétaux*
- 65.020.30 Élevage et reproduction animale  
*\*Y compris contrôle sanitaire*  
*\*Médecine vétérinaire, voir 11.220*
- 65.020.40 Aménagement du paysage et sylviculture  
65.020.99 Autres normes relatives à l'agriculture et à la sylviculture

- 65.040 Bâtiments, structures et installations agricoles**
- 65.040.01 Bâtiments et installations agricoles en général
- 65.040.10 Bâtiments, installations et équipements pour le bétail  
*\*Y compris trayeuses*
- 65.040.20 Bâtiments et installations pour le traitement et l'entreposage des productions agricoles  
*\*Y compris abattoirs et appareils d'abattage*
- 65.040.30 Serres et installations diverses
- 65.040.99 Autres normes relatives aux bâtiments et installations agricoles
- 65.060 Machines, instruments et matériel à usage agricole**  
*\*Pneus pour machines agricoles, voir 83.160.30*
- 65.060.01 Machines et matériel à usage agricole en général
- 65.060.10 Tracteurs agricoles et remorques
- 65.060.20 Matériel pour le travail du sol
- 65.060.25 Matériel pour le stockage, la préparation et la distribution des engrais
- 65.060.30 Matériel de semis et de plantation
- 65.060.35 Matériel d'irrigation et de drainage
- 65.060.40 Matériel de traitement agropharmaceutique
- 65.060.50 Matériel de récolte
- 65.060.60 Matériel viti-vinicole
- 65.060.70 Matériel horticole  
*\*Y compris tondeuses à gazon, matériel pour la culture et la production de l'olive*
- 65.060.80 Matériel forestier  
*\*Y compris tronçonneuses et débroussailleuses*
- 65.060.99 Autres machines et matériel à usage agricole
- 65.080 Engrais**  
*\*Y compris amendements et supports de culture*
- 65.100 Pesticides et autres produits agropharmaceutiques**
- 65.100.01 Pesticides et autres produits agropharmaceutiques en général
- 65.100.10 Insecticides  
*\*Produits de protection du bois, voir 71.100.50*
- 65.100.20 Herbicides
- 65.100.30 Fongicides  
*\*Produits de protection du bois, voir 71.100.50*
- 65.100.99 Autres pesticides et produits agropharmaceutiques
- 65.120 Aliments des animaux**  
*\*Microbiologie des aliments des animaux, voir 07.100.30*
- 65.140 Apiculture**  
*\*Y compris équipements et installations correspondants*  
*\*Miel, voir 67.180.10*
- 65.145 Chasse**  
*\*Y compris équipements et installations correspondants*
- 65.150 Pêche et aquaculture**  
*\*Y compris chasse des mammifères et des reptiles marins, collecte et élevage des mollusques aquatiques et des autres produits de la mer, équipements et installations pour la pêche et l'aquaculture, etc.*  
*\*Eaux piscicoles, voir 13.060.25*  
*\*Poissons et produits de la pêche, voir 67.120.30*
- 65.160 Tabac, produits du tabac et équipements connexes**

---

## 67 TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE

---

- 67.020 Procédés dans l'industrie alimentaire**  
*\*Y compris hygiène et sécurité alimentaires*
- 67.040 Produits alimentaires en général**
- 67.050 Méthodes générales d'analyse et d'essai des produits alimentaires**  
*\*Microbiologie alimentaire, voir 07.100.30*  
*\*Analyse sensorielle, voir 67.240*
- 67.060 Céréales, légumineuses et produits dérivés**  
*\*Y compris semences, grains, farines, produits de boulangerie, etc.*
- 67.080 Fruits. Légumes**  
*\*Y compris fruits et légumes en conserve, séchés ou congelés*  
*\*Jus et nectars de fruits et légumes, voir 67.160.20*
- 67.080.01 Fruits et légumes et produits dérivés en général
- 67.080.10 Fruits et produits dérivés  
*\*Y compris noix*
- 67.080.20 Légumes et produits dérivés  
*\*Y compris concentrés de tomate, sauce tomate, etc.*
- 67.100 Lait et produits laitiers**
- 67.100.01 Lait et produits laitiers en général
- 67.100.10 Lait et produits laitiers transformés  
*\*Y compris lait sec, lait concentré et lait condensé*
- 67.100.20 Beurre
- 67.100.30 Fromage  
*\*Y compris caillé et petit lait*
- 67.100.40 Crèmes glacées et glaces  
*\*Y compris sorbets*
- 67.100.99 Autres produits laitiers
- 67.120 Viande, produits à base de viande ou d'origine animale**  
*\*Y compris produits congelés*
- 67.120.01 Produits d'origine animale en général
- 67.120.10 Viande et produits à base de viande
- 67.120.20 Volailles et oeufs
- 67.120.30 Poissons et produits de la pêche  
*\*Y compris mollusques aquatiques et autres produits de la mer*
- 67.120.99 Autres produits d'origine animale
- 67.140 Thé. Café. Cacao**
- 67.140.10 Thé  
*\*Y compris tisanes*
- 67.140.20 Café et substituts du café
- 67.140.30 Cacao
- 67.160 Boissons**
- 67.160.01 Boissons en général
- 67.160.10 Boissons alcoolisées  
*\*Y compris bière, vins, spiritueux, etc.*
- 67.160.20 Boissons non-alcoolisées  
*\*Y compris jus de fruits, nectars, eaux minérales, limonades, boissons gazeuses, boissons à base de coca, etc.*  
*\*Thé, café, cacao, voir 67.140*

- 67.180 Sucre. Produits sucrés. Amidon**  
67.180.10 Sucre et produits sucrés  
*\*Y compris mélasses, bonbons, confiserie, miel, etc.*  
67.180.20 Amidon et produits dérivés  
*\*Y compris sirops de glucose, etc.*
- 67.190 Chocolat**
- 67.200 Huiles et corps gras comestibles. Graines oléagineuses**  
67.200.10 Corps gras d'origines animale et végétale  
*\*Beurre, voir 67.100.20*  
67.200.20 Graines oléagineuses
- 67.220 Épices et condiments. Additifs alimentaires**  
67.220.10 Épices et condiments  
67.220.20 Additifs alimentaires  
*\*Y compris sel, vinaigre, conservateurs, etc.*
- 67.230 Aliments pré-emballés et cuisinés**  
*\*Y compris aliments infantiles*
- 67.240 Analyse sensorielle**
- 67.250 Matériaux et articles au contact des aliments**  
*\*Y compris bacs pour la cuisine et le transport de nourriture et matériaux et articles au contact de l'eau potable*
- 67.260 Installation et matériel pour l'industrie alimentaire**  
*\*Matériel de réfrigération, voir 27.200*  
*\*Chambres froides, voir 97.130.20*
- 

## 71 GÉNIE CHIMIQUE

---

- 71.020 Production dans l'industrie chimique**  
*\*Y compris agencement et services de l'usine, conception et contrôle des processus, opérations de traitement, mesures de sécurité, etc.*
- 71.040 Chimie analytique**  
*\*Ce groupe n'inclut que les normes à usage général*
- 71.040.01 Chimie analytique en général
- 71.040.10 Laboratoires d'analyse chimique. Matériel de laboratoire  
*\*Y compris aréomètres, éthylomètres, etc.*  
*\*Appareillage pour la mesure de volume, masse, densité, viscosité, voir 17.060*  
*\*Spectroscopes, voir 17.180.30*  
*\*Instruments de mesure de température, voir 17.200.20*  
*\*Verrerie de laboratoire, voir 71.040.20*
- 71.040.20 Verrerie de laboratoire et appareils connexes
- 71.040.30 Réactifs chimiques  
*\*Y compris matériaux de référence*
- 71.040.40 Méthodes d'analyse chimique  
*\*Y compris analyse des gaz et analyse chimique des surfaces*
- 71.040.50 Méthodes d'analyse physico-chimique  
*\*Y compris analyses spectrophotométrique et chromatographique*
- 71.040.99 Autres normes relatives à la chimie analytique

- 71.060 Chimie minérale**  
71.060.01 Chimie minérale en général  
71.060.10 Éléments chimiques  
71.060.20 Oxydes  
*\*Y compris dioxydes, peroxydes, etc.*  
71.060.30 Acides  
71.060.40 Bases  
71.060.50 Sels  
71.060.99 Autres
- 71.080 Chimie organique**  
71.080.01 Chimie organique en général  
71.080.10 Hydrocarbures aliphatiques  
71.080.15 Hydrocarbures aromatiques  
71.080.20 Hydrocarbures halogénés  
71.080.30 Composés organiques de l'azote  
71.080.40 Acides organiques  
71.080.50 Anhydrides  
71.080.60 Alcools. Éthers  
71.080.70 Esters  
71.080.80 Aldéhydes et cétones  
71.080.90 Phénols  
71.080.99 Autres
- 71.100 Produits de l'industrie chimique**  
*\*Produits chimiques photographiques, voir 37.040.30*  
*\*Matières premières pour les élastomères et les plastiques, voir 83.040*  
*\*Peintures et vernis, voir 87.040*  
*\*Encres, voir 87.080*  
71.100.01 Produits de l'industrie chimique en général  
71.100.10 Matériaux pour la fabrication de l'aluminium  
71.100.20 Gaz pour les applications industrielles  
*\*Y compris air comprimé et hydrogène*  
*\*Technologies de l'hydrogène, voir 27.075*  
*\*Gaz de pétrole liquéfiés, voir 75.160.30*  
71.100.30 Explosifs. Pyrotechnie et feux d'artifice  
71.100.35 Désinfectants à usage industriel et domestique  
*\*Désinfectants et antiseptiques à usage médical, voir 11.080.20*  
71.100.40 Agents de surface  
71.100.45 Fluides frigorigènes et antigels  
71.100.50 Produits de protection du bois  
71.100.55 Silicones  
71.100.60 Huiles essentielles  
71.100.70 Cosmétiques. Produits d'hygiène corporelle  
71.100.80 Produits chimiques pour la purification de l'eau  
71.100.99 Autres produits de l'industrie chimique
- 71.120 Matériel pour l'industrie chimique**  
*\*Transport des produits chimiques dangereux, voir 13.300*  
71.120.01 Matériel pour l'industrie chimique en général  
71.120.10 Caissons de réaction et leurs composants  
71.120.20 Colonnes  
71.120.30 Échangeurs de chaleur  
71.120.99 Autre matériel pour l'industrie chimique

---

## 73 MINES ET MINERAIS

---

- 73.020 Exploitation minière et de carrière**  
*\*Y compris prospection, exploitation des gisements, forage, construction des mines, traitement des minerais, etc.*

- 73.040 Charbon**  
*\*Y compris lignites*  
*\*Produits du charbon, voir 75.160.10*
- 73.060 Minerais métallifères et leurs concentrés**  
*\*Minerais uranifères, voir 27.120.30*
- 73.060.01 Minerais métallifères en général  
73.060.10 Minerais de fer  
73.060.20 Minerais de manganèse  
73.060.30 Minerais de chrome  
73.060.40 Minerais d'aluminium  
73.060.99 Autres minerais métallifères
- 73.080 Minerais non métallifères**  
*\*Y compris mica, spathfluor, etc.*  
*\*Diamants industriels, voir 25.100*  
*\*Pierres précieuses et semi-précieuses, voir 39.060*
- 73.100 Matériel pour exploitation minière**  
*\*Matériel électrique pour atmosphères explosives, voir 29.260.20*
- 73.100.01 Matériel pour exploitation minière en général  
73.100.10 Matériel de cuvelage et de tunnelage  
73.100.20 Ventilation, matériel de conditionnement d'air et d'éclairage  
73.100.30 Matériel de forage et d'excavation  
*\*Y compris matériel pour l'exploitation des gisements marins*  
*\*Matériel de forage pour l'industrie pétrolière, voir 75.180.10*
- 73.100.40 Matériel de halage et de levage  
73.100.99 Autre matériel pour exploitation minière
- 73.120 Matériel pour le traitement des minerais**  
*\*Y compris matériel de broyage, de calibrage, de séparation, de flottation, de concentration, etc.*

---

**75 INDUSTRIE DU PÉTROLE ET TECHNOLOGIES ASSOCIÉES**

---

- 75.020 Extraction et traitement du pétrole et du gaz naturel**
- 75.040 Pétrole brut**
- 75.060 Gaz naturel**
- 75.080 Produits pétroliers en général**
- 75.100 Lubrifiants, huiles industrielles et produits connexes**  
*\*Y compris huiles minérales, fluides pour le travail du métal et pour la protection temporaire contre la corrosion*  
*\*Systèmes de lubrification, voir 21.260*  
*\*Huiles isolantes, voir 29.035.40*
- 75.120 Fluides hydrauliques**  
*\*Transmissions hydrauliques, voir 23.100*
- 75.140 Cires, produits bitumineux et autres produits pétroliers**  
*\*Asphaltes pour le bâtiment, voir 91.100.50*  
*\*Asphaltes pour la construction des routes, voir 93.080.20*

- 75.160 Combustibles**  
75.160.01 Combustibles en général  
75.160.10 Combustibles solides  
*\*Y compris produits de charbon, coke, tourbe, bois, dérivés de la pyrolyse du charbon, etc.*  
*\*Charbon, voir 73.040*  
75.160.20 Combustibles liquides  
*\*Y compris essence, gazole, kérosène, etc.*  
75.160.30 Combustibles gazeux  
*\*Y compris gaz de pétrole liquéfiés*  
*\*Hydrogène, voir 71.100.20*  
*\*Gaz naturel, voir 75.060*
- 75.180 Équipement pour les industries du pétrole et du gaz naturel**  
75.180.01 Équipement pour les industries du pétrole et du gaz naturel en général  
75.180.10 Matériel d'exploitation, de forage et d'extraction  
*\*Y compris structures en haute-mer*  
75.180.20 Matériel de traitement  
75.180.30 Mesurage de volume et matériel correspondant  
75.180.99 Autres équipements pour les industries du pétrole et du gaz naturel
- 75.200 Équipement de transport du pétrole, des produits pétroliers et du gaz naturel**  
*\*Y compris dispositifs de stockage du pétrole et du gaz naturel, systèmes et appareils de distribution, canalisations de transport, stations-service, appareils de distribution, etc.*
- 

## **77 MÉTALLURGIE**

---

- 77.020 Production des métaux**
- 77.040 Essais des métaux**  
77.040.01 Essais des métaux en général  
77.040.10 Essais mécaniques des métaux  
*\*Essais mécaniques en général, voir 19.060*  
*\*Essais mécaniques des joints soudés, voir 25.160.40*  
77.040.20 Essais non destructifs des métaux  
*\*Essais non destructifs en général, voir 19.100*  
*\*Essais non destructifs des joints soudés, voir 25.160.40*  
77.040.30 Analyse chimique des métaux  
*\*Analyse chimique en général, voir 71.040.40*  
*\*Analyse chimique des métaux ferreux, voir 77.080*  
*\*Analyse chimique des ferro-alliages, voir 77.100*  
*\*Analyse chimique des métaux non ferreux, voir 77.120*  
*\*Analyse chimique des métaux frittés et des métaux durs, voir 77.160*  
77.040.99 Autres méthodes d'essai des métaux
- 77.060 Corrosion des métaux**  
*\*Traitement et revêtements de surface, voir 25.220*
- 77.080 Métaux ferreux**  
*\*Y compris classification, désignation, échantillonnage, analyse chimique, etc.*  
*\*Dimensions et nuances de qualité des produits en métaux ferreux, voir 77.140*  
77.080.01 Métaux ferreux en général  
77.080.10 Fontes  
77.080.20 Aciers
- 77.100 Ferro-alliages**  
*\*Y compris classification, désignation, échantillonnage, analyse chimique, etc.*

- 77.120 Métaux non ferreux**  
*\*Y compris classification, désignation, échantillonnage, analyse chimique, etc.*  
*\*Métaux précieux pour l'art dentaire, voir 11.060.10*  
*\*Métaux précieux pour la bijouterie, voir 39.060*  
*\*Dimensions et nuances de qualité des produits en métaux non ferreux, voir 77.150*
- 77.120.01 Métaux non ferreux en général  
77.120.10 Aluminium et alliages d'aluminium  
77.120.20 Magnésium et alliages de magnésium  
77.120.30 Cuivre et alliages de cuivre  
77.120.40 Nickel et alliages de nickel  
77.120.50 Titane et alliages de titane  
77.120.60 Plomb, zinc, étain et leurs alliages  
77.120.70 Cadmium, cobalt et leurs alliages  
77.120.99 Autres métaux non ferreux et leurs alliages
- 77.140 Produits en fonte et produits en acier**  
*\*Les normes de nuances et de formes de produits devront être classées à la fois dans chaque sous-groupe correspondant*  
*\*Produits à base d'acier pour l'industrie aéronautique, voir 49.025.10*
- 77.140.01 Produits en fonte et produits en acier en général  
77.140.10 Aciers pour traitement thermique  
77.140.15 Aciers pour béton armé  
77.140.20 Aciers inoxydables  
*\*Y compris aciers alliés, aciers résistant à la corrosion, aciers résistant à la chaleur, etc.*
- 77.140.25 Aciers à ressorts  
77.140.30 Aciers pour appareils à pression  
*\*Aciers pour canalisations et tubes sous pression à usage spécifique, voir 77.140.75*
- 77.140.35 Aciers à outils  
77.140.40 Aciers ayant des propriétés magnétiques spécifiques  
77.140.45 Aciers non alliés  
77.140.50 Produits et semi-produits plats en acier  
*\*Y compris tôles, feuilles, bandes et feuillards*  
*\*Feuillards en acier pour ressorts, voir 77.140.25*
- 77.140.60 Barres et ronds en acier  
77.140.65 Fil machine, câbles et chaînes en acier  
*\*Câbles et chaînes en acier pour levage, voir 53.020.30*  
*\*Fils en acier pour ressorts, voir 77.140.25*
- 77.140.70 Profilés en acier  
*\*Y compris poutrelles*
- 77.140.75 Canalisation et tubes en acier pour usage spécifique  
*\*Y compris barres en acier creuses et profils creux pour la construction*  
*\*Canalisations en acier pour la conduite des fluides, voir 23.040.10*
- 77.140.80 Fontes et aciers moulés  
77.140.85 Pièces forgées  
77.140.99 Autres produits en métaux ferreux
- 77.150 Produits en métaux non ferreux**  
*\*Y compris produits en alliages de métaux non ferreux*  
*\*Produits en métaux non ferreux pour l'industrie aéronautique, voir 49.025*
- 77.150.01 Produits en métaux non ferreux en général  
77.150.10 Produits en aluminium  
77.150.20 Produits en magnésium  
77.150.30 Produits en cuivre  
77.150.40 Produits en nickel et chrome  
77.150.50 Produits en titane  
77.150.60 Produits en plomb, zinc et étain  
77.150.70 Produits en cadmium et cobalt  
77.150.99 Autres produits en métaux non ferreux

**77.160 Métallurgie des poudres**  
*\*Y compris matériaux métalliques frittés et métaux durs*

**77.180 Équipement pour l'industrie métallurgique**

---

## **79 TECHNOLOGIE DU BOIS**

---

**79.020 Procédés technologiques du bois**  
*\*Y compris bûcheronnage et traitement du bois*  
*\*Produits de protection du bois, voir 71.100.50*

**79.040 Bois, grumes à sciages et bois sciés**

**79.060 Panneaux à base de bois**  
79.060.01 Panneaux à base de bois en général  
79.060.10 Contreplaqué  
79.060.20 Panneaux de particules et de fibres  
79.060.99 Autres panneaux à base de bois

**79.080 Bois semi-manufacturés**  
*\*Y compris parquet, pavages en bois, manches d'outils, etc.*

**79.100 Liège et produits en liège**

**79.120 Matériel pour le travail du bois**  
79.120.01 Matériel pour le travail du bois en général  
79.120.10 Machines à bois  
*\*Tronçonneuses et débroussailleuses, voir 65.060.80*  
79.120.20 Outils pour le travail du bois  
79.120.99 Autre matériel pour le travail du bois

---

## **81 INDUSTRIES DU VERRE ET DE LA CÉRAMIQUE**

---

**81.020 Procédés des industries du verre et de la céramique**

**81.040 Verre**  
81.040.01 Verre en général  
81.040.10 Matières premières et verre brut  
81.040.20 Verre dans la construction  
81.040.30 Produits en verre  
*\*Bouteilles, pots, bocaux, voir 55.100*  
*\*Verrerie de laboratoire, voir 71.040.20*

**81.060 Céramiques**  
*\*Y compris vitro-céramiques*  
81.060.01 Céramiques en général  
81.060.10 Matières premières  
81.060.20 Produits en céramique  
*\*Carreaux et dalles en céramique, voir 91.100.23*  
*\*Produits de construction en céramique, voir 91.100.25*  
*\*Céramiques sanitaires, voir 91.140.70*  
81.060.30 Céramiques techniques avancées  
81.060.99 Autres normes relatives aux céramiques

**81.080 Matériaux réfractaires**  
*\*Y compris réfractaires à base de céramiques*

**81.100 Matériel pour les industries du verre et de la céramique**

---

## 83 INDUSTRIE DES ÉLASTOMÈRES ET DES PLASTIQUES

---

### 83.020 Procédés de fabrication dans les industries des élastomères et des plastiques

### 83.040 Matières premières pour les élastomères et les plastiques

- 83.040.01 Matières premières pour les élastomères et les plastiques en général
- 83.040.10 Latex et caoutchouc brut
- 83.040.20 Ingrédients de mélange du caoutchouc  
*\*Y compris noir de carbone, kaolins, etc.*
- 83.040.30 Matériaux auxiliaires et additifs pour les plastiques  
*\*Y compris matières de charge, durcisseurs, pigments, plastifiants, etc.*

### 83.060 Élastomères

*\*Caoutchouc brut, voir 83.040.10*

### 83.080 Plastiques

- 83.080.01 Plastiques en général
- 83.080.10 Matériaux thermodurcissables  
*\*Y compris ébonite*  
*\*Silicones, voir 71.100.55*
- 83.080.20 Matériaux thermoplastiques

### 83.100 Matériaux alvéolaires

### 83.120 Plastiques renforcés

*\*Matériaux pour le renforcement des plastiques, voir 59.100*

### 83.140 Produits en élastomères ou en matières plastiques

*\*Les produits moulés ou extrudés devront être classés selon le type de produit*

*\*Courroies de transmissions, voir 21.220.10*

*\*Courroies transporteuses, voir 53.040.20*

*\*Supports textiles revêtus, voir 59.080.40*

*\*Chaussures, voir 61.060*

*\*Pneumatiques, voir 83.160*

- 83.140.01 Produits en élastomères ou en matières plastiques en général
- 83.140.10 Films et feuilles  
*\*Y compris plaques*
- 83.140.20 Stratifiés
- 83.140.30 Tubes et raccords en matière plastique à usage autre que luidique  
*\*Tubes, raccords et robinetterie en matière plastique à usage général, voir 23.040.20, 23.040.45 et 23.060*
- 83.140.40 Tuyaux flexibles  
*\*Tuyaux flexibles à usage général, voir 23.040.70*
- 83.140.50 Joints d'étanchéité  
*\*Joints d'étanchéité à usage général, voir 21.140 et 23.040.80*
- 83.140.99 Autres produits en élastomères ou en matières plastiques

### 83.160 Pneumatiques

*\*Y compris chambres à air et valves*

- 83.160.01 Pneumatiques en général
- 83.160.10 Pneumatiques pour véhicules routiers  
*\*Y compris pneus de bicyclettes, et procédés de rechapage et de réparation des pneumatiques*
- 83.160.20 Pneumatiques pour aéronefs
- 83.160.30 Pneumatiques pour machines agricoles
- 83.160.99 Autres pneumatiques

- 83.180 Adhésifs**  
*\*Y compris rubans adhésifs*  
*\*Rubans adhésifs pour isolation électrique, voir 29.035.20*
- 83.200 Équipement pour les industries des élastomères et des plastiques**
- 

## **85 TECHNOLOGIE DU PAPIER**

---

- 85.020 Procédés de production du papier**  
*\*Y compris recyclage du papier*
- 85.040 Pâtes à papier**
- 85.060 Papiers et cartons**
- 85.080 Produits en papier**  
*\*Y compris articles de papeterie*  
*\*Autres types de fournitures de bureau (sauf papeterie), voir 35.260 et 97.180*
- 85.080.01 Produits en papier en général
- 85.080.10 Papeterie
- 85.080.20 Papier tissu
- 85.080.30 Papier cartonné  
*\*Papier d'emballage, voir 55.040*
- 85.080.99 Autres produits en papier
- 85.100 Équipement pour l'industrie papetière**
- 

## **87 INDUSTRIES DES PEINTURES ET DES COULEURS**

---

- 87.020 Procédés de revêtement par peinture**  
*\*Préparation de surface avant mise en peinture, voir 25.220.10*
- 87.040 Peintures et vernis**  
*\*Y compris poudres pour revêtements, surfaces peintes et systèmes de peinture anticorrosion*
- 87.060 Ingrédients des peintures**
- 87.060.01 Ingrédients des peintures en général
- 87.060.10 Pigments et matières de charge
- 87.060.20 Liants
- 87.060.30 Solvants
- 87.060.99 Autres ingrédients des peintures
- 87.080 Encres. Encres d'imprimerie**  
*\*Matériaux pour la technologie graphique, voir 37.100.20*
- 87.100 Équipement d'application de la peinture**

---

## 91 BÂTIMENT ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

---

### 91.010 Industrie de la construction

- 91.010.01 Industrie de la construction en général
- 91.010.10 Aspects légaux
- 91.010.20 Aspects contractuels
- 91.010.30 Aspects techniques
  - \*Y compris tolérances, coordination modulaire, etc.
  - \*Dessins de construction, voir 01.100.30
- 91.010.99 Autres aspects

### 91.020 Aménagement. Urbanisme

#### 91.040 Bâtiments

- 91.040.01 Bâtiments en général
  - \*Y compris conception de l'environnement des bâtiments
  - \*Matériaux de construction, voir 91.100
- 91.040.10 Bâtiments publics
  - \*Y compris édifices religieux et hôpitaux
- 91.040.20 Bâtiments pour le commerce et l'industrie
- 91.040.30 Bâtiments d'habitation
- 91.040.99 Autres bâtiments

#### 91.060 Éléments de construction

- \*Fondations, voir 93.020
- 91.060.01 Elements de construction en général
- 91.060.10 Murs. Cloisons. Façades
- 91.060.20 Toitures
  - \*Y compris éléments associés (gouttières, etc.)
- 91.060.30 Plafonds. Planchers. Escaliers
  - \*Y compris chapes, rampes, etc.
- 91.060.40 Cheminées. Cages. Conduits
  - \*Y compris les conduits de fumée
- 91.060.50 Portes et fenêtres
  - \*Y compris blocs-portes, leurs composants, stores, volets
  - \*Quincaillerie pour portes et fenêtres, voir 91.190
- 91.060.99 Autres éléments de construction

#### 91.080 Structures de construction

- \*Y compris conception, charges permanentes et d'exploitation, règles de calcul des structures
- 91.080.01 Structures de construction en général
- 91.080.10 Structures métalliques
- 91.080.20 Structures en bois
- 91.080.30 Maçonneries
- 91.080.40 Structures en béton
  - \*Y compris produits pour la protection et la réparation des structures en béton
- 91.080.99 Autres structures

#### 91.090 Structures extérieures

\*Y compris clôtures, portails, arches, hangars, garages, etc.

#### 91.100 Matériaux de construction

- \*Produits en fonte et produits en acier, voir 77.140
- \*Produits en métaux non ferreux, voir 77.150
- \*Bois sciés, voir 79.040
- \*Panneaux à base de bois, voir 79.060
- \*Verre, voir 81.040.20
- \*Produits en plastiques, voir 83.140
- 91.100.01 Matériaux de construction en général
- 91.100.10 Ciment. Plâtre. Chaux. Mortier

- 91.100.15 Matériaux et produits minéraux  
*\*Y compris terre, sables, argiles, ardoises, pierres, briques, etc.*
- 91.100.23 Carreaux et dalles en céramique
- 91.100.25 Produits de construction en terre cuite  
*\*Y compris tuiles, briques etc.*
- 91.100.30 Béton et produits en béton  
*\*Y compris adjuvants pour béton*
- 91.100.40 Produits en ciment renforcé de fibres
- 91.100.50 Liants. Matériaux d'étanchéité  
*\*Y compris géomembranes, asphaltes pour le bâtiment, etc.*
- 91.100.60 Matériaux d'isolation thermique et acoustique
- 91.100.99 Autres matériaux de construction
  
- 91.120 Protection extérieure et intérieure des bâtiments**  
*\*Evacuations d'urgence dans les bâtiments, voir 13.200*  
*\*Protection contre l'incendie, voir 13.220.20*  
*\*Résistance au feu des matériaux et éléments de construction, voir 13.220.50*  
*\*Systèmes d'alarmes et d'alerte, voir 13.320*
- 91.120.01 Protection extérieure et intérieure des bâtiments en général
- 91.120.10 Isolation thermique des bâtiments  
*\*Isolation thermique en général, voir 27.220*  
*\*Matériaux d'isolation thermique, voir 91.100.60*
- 91.120.20 Acoustique dans le bâtiment. Isolation acoustique  
*\*Mesurage acoustique et réduction du bruit en général, voir 17.140.01*  
*\*Matériaux d'isolation acoustique, voir 91.100.60*
- 91.120.25 Protection contre les séismes et les vibrations  
*\*Vibrations et mesurage des vibrations, voir 17.160*
- 91.120.30 Étanchéité à l'eau  
*\*Matériaux d'étanchéité, voir 91.100.50*
- 91.120.40 Protection contre la foudre
- 91.120.99 Autres normes relatives à la protection extérieure et intérieure des bâtiments
  
- 91.140 Installations dans les bâtiments**  
*\*Brûleurs et chaudières à usage industriel, voir 27.060*  
*\*Pompes à chaleur, voir 27.080*
- 91.140.01 Installations dans les bâtiments en général
- 91.140.10 Systèmes de chauffage central  
*\*Y compris brûleurs et chaudières de chauffage central*  
*\*Appareils de chauffage, voir 97.100*
- 91.140.30 Systèmes de ventilation et de climatisation  
*\*Y compris conduits de ventilation*  
*\*Ventilateurs et climatiseurs, voir 23.120*
- 91.140.40 Systèmes de fourniture de gaz  
*\*Y compris compteurs à gaz*
- 91.140.50 Systèmes de fourniture d'électricité  
*\*Y compris compteurs électriques, fourniture d'électricité de secours, etc.*
- 91.140.60 Systèmes de fourniture d'eau  
*\*Y compris compteurs d'eau*  
*\*Systèmes externes d'adduction d'eau, voir 93.025*
- 91.140.65 Appareils de chauffage de l'eau
- 91.140.70 Installations sanitaires  
*\*Y compris bidets, éviers, baignoires, vide-ordures, etc.*
- 91.140.80 Systèmes d'évacuation d'eau  
*\*Assainissement et traitement des eaux usées, voir 13.060.30*  
*\*Systèmes d'évacuation des eaux pluviales, voir 91.060.20*  
*\*Systèmes externes d'évacuation des eaux usées, voir 93.030*
- 91.140.90 Ascenseurs. Escaliers mécaniques
- 91.140.99 Autres installations dans les bâtiments

- 91.160 Éclairage**  
*\*Y compris lampes à huile et à gaz*  
*\*Matériel d'éclairage de théâtre, de scène et de studio, voir 97.200.10*
- 91.160.01 Eclairage en général
- 91.160.10 Éclairage intérieur  
*\*Y compris éclairage des lieux de travail, éclairage de sécurité et éclairage de secours*
- 91.160.20 Éclairage extérieur des bâtiments  
*\*Y compris éclairage architectural*  
*\*Eclairage public et matériels correspondants, voir 93.080.40*
- 91.180 Finitions intérieures**  
*\*Procédés relatifs au peinturage, voir 87.020*
- 91.190 Accessoires pour le bâtiment**  
*\*Y compris serrures, sonnettes, carillons, verrous, quincaillerie pour les portes et fenêtres, etc.*
- 91.200 Techniques de construction**  
*\*Y compris méthodes de mesure, chantiers, démolition des structures, etc.*
- 91.220 Matériel de construction**  
*\*Y compris échafaudages, mélangeurs à béton et mortier, etc.*  
*\*Matériel de levage, voir 53.020*  
*\*Engins de terrassement, voir 53.100*

---

## 93 GÉNIE CIVIL

---

- 93.010 Génie civil en général**  
*\*Dessins de construction, voir 01.100.30*
- 93.020 Travaux de terrassement. Excavation. Fondation. Travaux en souterrain**  
*\*Y compris géotechnique*  
*\*Engins de terrassement, voir 53.100*
- 93.025 Systèmes externes d'adduction d'eau**  
*\*Y compris installations aériennes et enterrées*  
*\*Systèmes internes de fourniture d'eau, voir 91.140.60*
- 93.030 Systèmes externes d'évacuation des eaux usées**  
*\*Assainissement et traitement des eaux usées, voir 13.060.30*  
*\*Systèmes internes d'évacuation d'eau, voir 91.140.80*
- 93.040 Construction des ponts**
- 93.060 Construction des tunnels**
- 93.080 Génie routier**
- 93.080.01 Génie routier en général
- 93.080.10 Construction des routes  
*\*Y compris matériel pour la construction et l'entretien des routes*
- 93.080.20 Matériaux de construction des routes  
*\*Y compris asphaltes, chaussées, etc.*
- 93.080.30 Installations et équipements routiers  
*\*Y compris systèmes, installations et dispositifs de régulation de la circulation (contrôle de vitesse, signalisation routière, détecteurs de véhicules à boucles électromagnétiques) marquage des chaussées, plaques d'égout, etc.*
- 93.080.40 Eclairage public et matériels correspondants
- 93.080.99 Autres normes de génie routier

- 93.100 Construction ferroviaire**  
*\*Y compris constructions pour tramways, funiculaires, téléphériques, installations et équipements de régulation du trafic ferroviaire, etc.*  
*\*Rails et éléments constitutifs de la ligne de chemin de fer, y compris éléments de la voie ferrée, voir 45.080*  
*\*Matériel pour la construction et l'entretien des chemins de fer et des transporteurs aériens par câble, voir 45.120*
- 93.110 Construction des télésièges**  
*\*Matériel pour télésièges, voir 45.100*  
*\*Matériel pour la construction et l'entretien des télésièges, voir 45.120*
- 93.120 Construction des aéroports**  
*\*Y compris installations et matériel de régulation du transport aérien*
- 93.140 Construction des canaux des ports et des digues**  
*\*Y compris endiguements, installations et matériel de régulation du transport maritime et fluvial, etc.*
- 93.160 Construction hydraulique**  
*\*Équipement d'énergie hydraulique, voir 27.140*
- 

## **95 GÉNIE MILITAIRE**

---

- 95.020 Génie militaire. Affaires militaires. Armes**  
*\*Vêtements militaires, voir 61.020*
- 

## **97 ÉQUIPEMENT MÉNAGER ET COMMERCIAL. LOISIRS. SPORTS**

---

- 97.020 Économie domestique en général**  
*\*Y compris information des consommateurs*  
*\*Services de nettoyage, de lavage et de déménagement, voir 03.080.30*  
*\*Ventilateurs, climatiseurs, voir 23.120*  
*\*Outils électriques portatifs, voir 25.140.20*  
*\*Appareils électroniques domestiques, voir 33.160*  
*\*Montres et horloges, voir 39.040*  
*\*Machines à coudre domestiques, voir 61.080*
- 97.030 Appareils électrodomestiques en général**  
*\*Y compris dispositifs de chauffage des lits à eau et couvertures chauffantes*
- 97.040 Équipements de cuisine**
- 97.040.01 Équipements de cuisine en général
- 97.040.10 Meubles de cuisine  
*\*Eleviers de cuisine, voir 91.140.70*
- 97.040.20 Cuisinières, réchauds, fours et appareils analogues  
*\*Y compris fours à micro-ondes et hottes de cuisine*
- 97.040.30 Appareils de réfrigération ménagers  
*\*Technologie frigorifique, voir 27.200*  
*\*Meubles frigorifiques de vente et chambres froides, voir 97.130.20*
- 97.040.40 Lave-vaisselle
- 97.040.50 Petits appareils de cuisine  
*\*Y compris broyeurs de déchets*
- 97.040.60 Articles de cuisson, couverts et coutellerie  
*\*Y compris ustensiles de table*
- 97.040.99 Autres équipements de cuisine

- 97.060 Équipements de blanchisserie**  
*\*Y compris machines à laver, appareils de nettoyage à sec, séchoirs, appareils de repassage et de pressage, etc.*
- 97.080 Appareils de nettoyage des sols**  
*\*Y compris aspirateurs, machines à nettoyer les sols, cireuses, appareils de nettoyage à vapeur, nettoyeurs haute pression, nettoyeurs à main, etc.*
- 97.100 Appareils de chauffage à usage domestique, industriel et commercial**  
*\*Y compris appareils de chauffage des locaux à accumulation*  
*\*Brûleurs et chaudières, voir 27.060*  
*\*Systèmes de chauffage central, voir 91.140.10*
- 97.100.01 Appareils de chauffage en général  
 97.100.10 Appareils de chauffage électrique  
 97.100.20 Appareils de chauffage à gaz  
 97.100.30 Appareils de chauffage à combustible solide  
 97.100.40 Appareils de chauffage à combustible liquide  
 97.100.99 Appareils de chauffage utilisant d'autres sources d'énergie
- 97.120 Commandes automatiques à usage domestique**
- 97.130 Aménagement des magasins**  
 97.130.01 Aménagement des magasins en général  
 97.130.10 Rayonnages  
*\*Rayonnages de stockage, voir 53.080*  
 97.130.20 Appareils de réfrigération commerciaux  
*\*Y compris meubles frigorifiques de vente, chambres froides, etc.*  
 97.130.30 Chariots d'achat pour supermarchés  
*\*Y compris sacs à provisions*  
 97.130.99 Autres aménagements pour les magasins
- 97.140 Ameublement**  
*\*Y compris tapisserie d'ameublement, matelas, mobilier de bureau, mobilier scolaire, etc.*
- 97.145 Echelles**
- 97.150 Revêtements de sol non-textiles**  
*\*Revêtements de sol textiles, voir 59.080.60*
- 97.160 Textiles de maison. Linge**  
*\*Y compris duvets, couvertures, literie*  
*\*Couvertures chauffantes, voir 97.030*
- 97.170 Équipements pour les soins du corps**  
*\*Y compris sèche-cheveux, rasoirs, brosses à dents, appareils de massage, appareils de traitement de la peau par rayonnement, etc.*
- 97.180 Équipements ménagers et commerciaux divers**  
*\*Y compris ciseaux, équipements pour les aquariums, articles pour les animaux domestiques, chargeurs de batteries, balais, électrocuteurs d'insectes, briquets, allumettes, trombones, stylos, crayons, etc.*
- 97.190 Équipements pour les enfants**  
*\*Y compris les exigences en matière de sécurité des enfants pour les équipements domestiques*  
*\*Mobilier pour enfants, voir 97.140*  
*\*Aires de jeux, voir 97.200.40*  
*\*Jouets, voir 97.200.50*

- 97.195 Objets d'art et produits de l'industrie artisanale**  
*\*Y compris les matériaux et matériels utilisés pour la création des objets d'art et de l'industrie artisanale*
- 97.200 Équipements de loisirs**  
*\*Systèmes audio et vidéo, voir 33.160*  
*\*Photographie, voir 37.040*  
*\*Cinématographie, voir 37.060*
- 97.200.01 Équipements de loisirs en général
- 97.200.10 Équipements de théâtre, de scène et de studio  
*\*Y compris matériel d'éclairage*
- 97.200.20 Instruments de musique
- 97.200.30 Matériel et terrains de camping  
*\*Caravanes, voir 43.100*
- 97.200.40 Aires de jeux  
*\*Y compris les fêtes foraines et leurs équipements*
- 97.200.50 Jouets  
*\*Y compris sécurité des jouets*
- 97.200.99 Autres équipements de loisirs
- 97.220 Équipements et installations de sports**  
*\*Motocycles, voir 43.140*  
*\*Bicyclettes, voir 43.150*
- 97.220.01 Équipements et installations de sports en général
- 97.220.10 Installations de sports  
*\*Y compris piscines, installations thermales, solariums, terrains de sport, pistes d'athlétisme, équipements pour le spectateur, etc.*
- 97.220.20 Équipements de sports d'hiver  
*\*Y compris équipements de hockey sur glace, de surf des neiges et de ski*
- 97.220.30 Équipements de sports d'intérieur  
*\*Y compris équipements pour gymnastique, volley-ball, basket-ball, hand-ball, appareils d'entraînement à domicile, etc.*
- 97.220.40 Équipements de sports de plein air et aquatiques  
*\*Y compris équipements pour alpinisme, football, tennis, natation, plongée, etc.*  
*\*Équipements individuels d'aide à la flottabilité (gilets de sauvetage), voir 13.340.70*  
*\*Navires de plaisance, voir 47.080*
- 97.220.99 Autres équipements et installations de sports

---

**99 (Sans titre)**

---

*\*Ce domaine est réservé à divers besoins internes*

---

## **Index de l'ICS**

---

